✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠✠

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Vol. XVIII — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 23 OCTOBRE 1946 — No 49

OBSERVATOIRE

Courage ou lâcheté?

Dans ses commentaires sur la mort de Goering, un journal écrit que le suicide n'est pas un acte de lâcheté. "Il est absurde de dire, ajoute-t-il aussitôt, qu'il ne faut pas de courage, de la part d'un homme sain d'esprit, pour accomplir délibérément le geste qui l'envoie en dehors de ce monde."

On peut, sans être grand moraliste, mettre en doute la valeur de cette affirmation. A première vue, elle ne paraît pas manquer de vérité. Imposer un terme à sa propre vie qui est de tous les biens créés le plus précieux, fixer soi-même l'heure exacte du suprême renoncement à tout ce qu'on a chéri ici-bas, semble exiger en effet un rare courage. Mais qu'on y regarde de près, et l'on verra que c'est là un refus indigne de l'homme et, à plus forte raison, du chrétien.

Ce n'est pas à cause des joies qu'elle procure qu'un homme décide d'en finir avec la vie. Bien au contraire. Ces joies ne font qu'augmenter en lui le désir naturel de la prolonger le plus longtemps possible et la crainte, tout aussi naturelle, de la perdre. La tentation vient d'ailleurs. Le sentiment des souffrances présentes, la prévision de plus grandes encore, voilà qui pousse l'homme au suicide. Il tâche à se libérer du malheur et comme les autres moyens font ou semblent faire défaut, il a recours au poison, au revolver ou à la chute dans le vide. Ce n'est donc pas la vie elle-même qu'il cherche à fuir, mais la souffrance. Il la refuse comme on refuse une nécessité et un devoir. Les moralistes qualifient justement cet acte de lâcheté.

Pour le croyant, rien de plus bête. Il sait que la souffrance est le prix nécessaire du bonheur et il ne veut pas verser ce prix alors même qu'il le tient en ses deux mains.

* * *

Un témoignage protestant

Un certain Docteur de Victoria est venu à Edmonton, lundi soir, traiter des grands problèmes d'actualité. "La Russie, une Allemagne ressuscitée ou le Vatican?" tel était le titre de sa conférence. Il n'était pas nécessaire d'y assister ou d'en lire le résumé dans les journaux pour connaître la qualité de l'orateur. Il suffisait de savoir qu'il parlait sous les auspices de la Canadian Protestant League dont le pasteur Shields était jadis le grand pontife.

Au cours de la soirée, l'orateur a trouvé le temps de reviser le procès de Mgr Stepinac. Eh bien!, croyez-le ou non, il a dépassé Tito et tous les communistes de Yougoslavie. Ceux-ci ne sont que de pauvres ignorants à côté de notre grand Docteur. Vous pensez bien que nous n'allons pas rapporter ici ses propos. Les protestants les mieux instruits des faits et les plus équilibrés auront été les premiers à s'en moquer ou à les dédaigner.

Ces propos nous donnent, à nous, l'occasion de citer ici, sur le procès de l'archevêque de Zagreb, un témoignage. Il nous vient des protestants de Suisse où l'on est assez bien placé pour juger des derniers événements yougoslaves. L'un des principaux porte-parole de la Suisse protestante, le "Basler Nachrichten", a vu dans le procès de Mgr Stepinac une menace de plus aux démocraties. "De toute évidence, dit-il, le communisme juge que l'heure est venue d'un règlement de compte avec l'Eglise catholique en Yougoslavie, l'un des principaux obstacles à l'avance du communisme vers l'Ouest."

Vers l'Ouest? Cela veut dire vers les démocraties où les communistes de Moscou ont déjà organisé des cinquièmes colonnes. Les chefs et les orateurs de la Canadian Protestant League voudraient-ils nous faire croire qu'ils en font partie? Ils feraient mieux d'employer leur zèle à défendre les saines libertés que menace partout la dictature rouge.

S. P.

Nombreuses protestations contre les crimes du communiste Tito

Déclaration du Secrétaire d'Etat américain, M. Dean Acheson, au sujet de Mgr Stepinac

Washington. — Le Secrétariat d'Etat des Etats-Unis attend des détails supplémentaires sur la condamnation de Mgr Stepinac avant de prendre une décision.

Le Secrétariat exprima son "anxiété" et sa "profonde inquiétude" au sujet du sort du chef catholique et laissa clairement entendre que le gouvernement des Etats-Unis veut savoir si Mgr Stepinac a eu un procès juste.

Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que les rapports du procès indiquent que les libertés religieuses et civiles sont sérieusement menacées en Yougoslavie, sous le régime de Tito et que le gouvernement américain considère ces développements d'un oeil inquiet.

Son Excellence Mgr Stepinac, chef de plus de 2,000,000 de Croates catholiques, a été condamné, comme "collaborateur" à 16 ans d'emprisonnement et de travaux forcés.

Les Etats-Unis font enquête

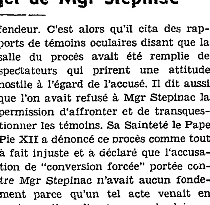
Acheson, permettant que l'on cite textuellement ses paroles, a dit aux journalistes que "les Etats-Unis s'intéressent particulièrement aux violations possibles de la Charte des Nations Unies, qui garantit expressément l'exercice des droits civils de par le monde entier".

Il ajouta cependant qu'aucune décision au sujet de l'intervention des Etats-Unis, qu'elle consiste en un appel direct à la Yougoslavie ou qu'elle se fasse par l'intermédiaire des Nations Unies, ne sera prise avant que l'on ait reçu un rapport complet de l'affaire de la part de Richard Patterson Jr., ambassadeur des Etats-Unis à Belgrade.

L'on croit généralement que les remarques de Dean Acheson vont avoir pour effet de mettre le feu aux poudres et de provoquer, de la part de la Yougoslavie et de la Russie des déclarations à l'effet que les Etats-Unis interviennent indûment dans la politique intérieure d'un pays étranger.

"Depuis l'avènement du régime Tito, dit M. Acheson, les Etats-Unis ont dû s'intéresser à l'exercice des libertés civiles en Yougoslavie parce que, dans un nombre considérable de cas, des citoyens américains, traduits devant des tribunaux yougoslaves, ont été victimes de procès injustes", ce qui força le gouvernement américain à intervenir".

Le Secrétaire d'Etat fit remarquer que la Charte des Nations Unies garantit spécifiquement les libertés de l'individu parmi toutes les nations du monde. Il ajouta que le cas de Mgr Stepinac pourrait être porté devant les Nations Unies si l'on pouvait apporter des preuves de grave injustice à l'égard du défendeur. C'est alors qu'il cita des rapports de témoins oculaires disant que la salle du procès avait été remplie de spectateurs qui prirent une attitude hostile à l'égard de l'accusé. Il dit aussi que l'on avait refusé à Mgr Stepinac la permission d'affronter et de transquestionner les témoins. Sa Sainteté le Pape Pie XII a dénoncé ce procès comme tout à fait injuste et a déclaré que l'accusation de "conversion forcée" portée contre Mgr Stepinac n'avait aucun fondement parce qu'un tel acte venait en contravention directe avec la loi canonique de l'Eglise.



Protestations de partout

Cité du Vatican. — Des messages venant de toutes les parties du monde ont été reçus au Saint-Siège, déplorant la condamnation de S. Exc. Mgr Stepinac, de Zagreb.

Trois cardinaux de pays de l'Amérique latine ont envoyé des messages au St-Père pour protester contre cette condamnation.

Les Chevaliers de Colomb au Pérou, la Ligue des prêtres catholiques croates aux Etats-Unis, et la chambre des députés à Lima, Pérou, ont unanimement protesté auprès du Saint-Siège.

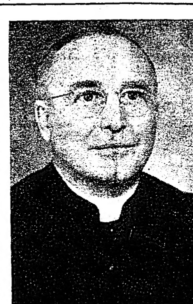
Cincinnati. — Les 100,000 membres de la Holy Name Society assemblés à Cincinnati, Dayton, Hamilton, Springfield et Sidney, Ohio, dimanche dernier, ont fait appel auprès des Etats-Unis pour prendre des mesures en vue de la mise en liberté de S. Exc. Mgr Stepinac.

Bale, Suisse. — La dénonciation du procès et de la condamnation de S. Exc. Mgr Stepinac est contenue dans un message envoyé par la Société populaire catholique de Suisse à la légation yougoslave à Berne pour que le message soit transmis au gouvernement de Belgrade. Ce message dit que le procès est "abominable" et déclare que l'archevêque était reconnu comme "propagandiste implacable de la lutte contre le nazisme".

Londres. — Le cardinal Griffin a demandé que des pétitions se fassent dans toutes les paroisses catholiques de la Grande-Bretagne pour demander à M. Bevin de faire "les plus fortes représentations qu'il soit possible au gouvernement yougoslave en faveur de Mgr Stepinac".

Il a également demandé des prières publiques dans toutes les églises catholiques de la Grande-Bretagne dimanche prochain "pour la mise en liberté de l'archevêque de Zagreb, qui a été condamné de la plus injuste manière".

Philadelphie. — Dans un câblogramme au Souverain Pontife, trois cardinaux américains qualifient "d'outrage barbare" la peine de prison imposée la semaine dernière à Monseigneur Stepinac, archevêque de Zagreb.



Le R.P. J.-P. Ehmann, curé de Wainwright, en Alberta, célèbre aujourd'hui ses noces d'argent d'ordination sacerdotale. Nos meilleurs voeux.

Protection des enfants en Italie

Rome. — Un corps spécial féminin pour la protection de l'enfance, chargé de prévenir et de réprimer la corruption et la criminalité chez la jeunesse, sera créé en Italie.

Les membres seront considérés comme agents de police et seront armés comme ces derniers.

Truman et les procès de Nuremberg

Washington. — Le président Truman a dit que les verdicts de Nuremberg "passeront à l'histoire comme un phare avertissant les brigands internationaux du sort qui les attend".

VOIX FRANÇAISE

Le programme de la "Voix Française" est irradié le dimanche après-midi, de 4 h. 05 à 4 h. 30 par le poste CKUA.

Cette émission est patronnée par la Société d'Enseignement post-scolaire et destinée spécialement à la population franco-albertaine.

Tous sont priés de faire parvenir leur appréciation de ce programme et les demandes jugées intéressantes. Adressez vous communications comme suit: La Voix Française, La Survivance, 10010 - 109ème rue, Edmonton.

Ne manquez pas d'être aux écoutes.

Revision de la Constitution

Vancouver. — Le sénateur G.-G. McGeer a déclaré, dans un discours à la radio, que la revision de la Constitution canadienne était nécessaire pour protéger la "sécurité constitutionnelle".

Pas de publication

Londres. — Le premier ministre Clement Attlee a déclaré qu'il n'a pas l'intention de publier la correspondance échangée entre lui et le président Truman sur la question palestinienne.

L'Union catholique des Cultivateurs a tenu son congrès annuel à Québec

On traite de l'établissement des jeunes et des autres problèmes agricoles

Sermon d'ouverture. — On repousse l'idée de faire la grève. — 400,000 jeunes à placer.

Québec. — L'Union catholique des Cultivateurs, qui groupe présentement 36,309 membres, une augmentation de 4,177 depuis l'an dernier, a tenu son congrès général à Québec les mercredi et jeudi, 16 et 17 octobre.

Comme par le passé, ces importantes assises ont débuté par une messe solennelle.

Le sermon a été prononcé par le R.P. Charles Saint-Arnaud, s.j., aumônier adjoint de l'U.C.C.

Le sermon

Le R.P. St-Arnaud a d'abord démontré que l'Eglise catholique a le droit de régir tous les actes du chrétien. L'exclusion de Dieu par la non-confessionnalité est une injure à la conscience chrétienne. Les catholiques doivent se prévaloir de leur titre de catholiques pour s'unir entre eux sur le terrain économique et social. Vous nous donnez, dit-il, une grande leçon de fierté catholique, de christianisme conquérant. C'est parce qu'on a déchristianisé l'activité humaine, qu'on a séparé la vie économique de la religion, que le monde est ébranlé jusque dans ses fondements. Le R.P. St-Arnaud a traité ensuite de la valeur sociale du christianisme, montrant qu'il est le seul agent capable de rétablir le monde sur des bases non seulement chrétiennes, mais tout simplement humaines. L'Eglise catholique, dit-il, est la plus grande force qui soit. C'est dans l'enseignement de l'Eglise qu'il faut aller chercher la solution de tous les problèmes de notre temps. Seule l'Eglise a une doctrine sociale.

Le prédicateur fait voir que pour le sans-Dieu, la civilisation consiste dans le progrès matériel. S'il en était ainsi, nous serions évidemment à l'âge d'or. Et pourtant l'humanité n'est pas heureuse. Le progrès n'a pas élevé le niveau humain de la vie. Il faut attribuer cette faillite au manque de religion.

Le R. P. Saint-Arnaud souligne que l'Eglise pose le problème social dans toute son ampleur. Elle comprend qu'il a un corps et une âme et une double destinée. Elle ne veut pas qu'il ne pense qu'à la terre et ne vive que pour la terre. Mais l'Eglise n'oublie pas non plus que c'est sur terre que l'homme doit sauver son âme. Elle sait que les conditions économiques défavorables sont un obstacle au salut. Elle ne veut rien négliger, tant au point de vue spirituel qu'au point de vue temporel.

Elle veut que les hommes s'organisent sur les terrains familial, national et international. Dieu n'a pas fait toute cette belle nature pour que les hommes soient malheureux. Il n'a pas créé les richesses pour un petit groupe.

Le Père Saint-Arnaud déclare que l'Union professionnelle assure le bien-être et rappelle que l'Eglise, par la voix des papes, demande aux catholiques de s'organiser sur le terrain professionnel. L'Eglise, dit-il, veut que l'homme se groupe dans le syndicat chrétien. Elle veut travailler au perfectionnement complet de l'homme. Elle veut une vie viable pour tous. Le prédicateur montre le danger des unions neutres et déclare que l'U.C.C. et l'U.C.F. ont pour but de rendre la classe agricole heureuse et prospère.

Discussions animées

Au cours de la journée, on a soulevé la question des prix pour les produits agricoles.

La discussion a duré à peine une heure, mais ce fut une heure bien remplie. Il résulte des expressions d'opinion et des échanges de vue que les cultivateurs sont loin d'être satisfaits de la situation actuelle. Ce fut une véritable explosion de mécontentement général. Il fallut toute la diplomatie et toute la souplesse du président Abel Marion pour calmer complètement les esprits. Certains délégués allèrent même jusqu'à suggérer la grève, à l'instar des fermiers de l'Alberta. Cependant, M. le chanoine Armand Malouin, président d'honneur de la séance, et M. Albert Marion, président général de l'U.C.C., s'empressèrent, aux applaudissements de l'immense majorité de la salle, d'écarter l'idée d'une grève des cultivateurs du Québec.

Un délégué, a dit M. le chanoine Malouin, a demandé si le fait d'avoir le mot catholique, dans le nom de l'association professionnelle des cultivateurs, empêchait ceux-ci de recourir à des mesures extrêmes. L'Eglise ne s'oppose pas à la grève, mais elle enseigne que c'est le dernier moyen auquel il faille recourir. Et avant de se mettre en grève, il faut s'assurer si l'on ne manque pas à la justice et à la charité.

Problème de la colonisation

La soirée sociale organisée par l'Union catholique des Cultivateurs, à l'occasion de son congrès annuel, a été marqué par d'importantes déclarations sur la colonisation.

Le R.P. Poulin, s.j., déclara que la terre a toujours été notre richesse et que plusieurs devraient porter le poids du remords, parce qu'ils l'ont quittée. Le conférencier fit un parallèle entre la vie de l'homme de la ville et de l'homme de la campagne, soulignant que la terre nous fait vivre plus facilement une vie normale. Le respect du dimanche et le respect du foyer s'observent beaucoup plus facilement dans les campagnes que dans les villes.

Le R. Père Poulin parla ensuite de nos immenses possibilités d'établissement et se demanda ce que nous en faisons. Il nota que sous le régime anglais, 3,000,000 d'acres ont été concédés à des favoris et de véritables fiefs se sont érigés. Depuis la confédération, les gouvernements ont continué les concessions aux grandes compagnies de pulpe et ont retardé d'autant l'établissement de colons.

Le R. Père Poulin déclara que pendant près de 100 ans nous avons vu partir chaque année 20,000 des nôtres. Les gouvernements ne comprenaient pas ou ne voulaient pas comprendre. Le conférencier déplora aussi l'entassement dans la ville de Montréal, la construction de véritables cabanes à chiens pour abriter des humains, le chômage, alors que la terre a besoin de bras.

C'est bien, dit-il, de conserver les terres colonisées, mais c'est encore mieux de les multiplier. Pour cela, il faut l'action conjuguée des jeunes et de leurs parents, de l'école rurale, du clergé, des agents du gouvernement et de l'activité des chefs. Ceux-ci devront se renseigner. Ministres et députés ne peuvent s'attendre à ce que la lumière leur arrive subitement en plein milieu de la session.

L'hon. M. Barré

Le ministre de l'Agriculture du Québec, l'hon. Barré, parle ensuite de ce qu'il a rêvé pour le cultivateur depuis qu'il est dans la vie publique:

1.—Une union libre et indépendante. 2.—L'estime des autres classes pour le cultivateur. 3.—Le capital nécessaire à la portée du cultivateur. 4.—L'instruction au service du cultivateur. 5.—Un salaire raisonnable. 6.—La coopération sous toutes ses formes.

M. Barré développa ensuite chacun de ses points, déclarant que plusieurs de ses espérances se sont réalisées, mais que d'autres ne se sont réalisées qu'à demi. Il demande à l'U.C.C. de ne m'admettre jamais parmi ses chefs que des cultivateurs pratiquants, de toujours faire en sorte que leur union soit libre et indépendante des partis et des gouvernements.

Le programme de la séance comportait également l'élection du président et de deux vice-présidents de l'Union catholique des Cultivateurs. Ces officiers sortant de charge furent réélus à l'unanimité. Ce sont:

M. Abel Marion, président général.

M. Samuel Audette, et M. Henri-C. Bois, vice-présidents généraux.

M. Gérard Filion reste secrétaire général.

Louis Budenz identifie le chef caché de l'activité communiste aux Etats-Unis

New-York. — M. Louis-F. Budenz, ancien éditeur du "Daily Worker", journal communiste, qui a renoncé au communisme pour embrasser la foi catholique, a identifié un homme qu'il dit connaître comme Hans Berger, l'homme mystérieux qui dirige toute l'activité communiste aux Etats-Unis.

M. Budenz, qui a quitté le parti il y a un an et est actuellement professeur d'économie à l'Université de Fordham, a déclaré aux journalistes que le vrai nom de Berger était Gerhard Eisler. M. Budenz a dit qu'il prenait ses ordres de Berger quand il dirigeait son journal.

L'ancien journaliste communiste a toutefois refusé de donner de plus amples informations en déclarant qu'il comparaîtra comme témoin, le mois prochain, devant le comité du Congrès sur les activités non-américaines aux Etats-Unis et qu'il produira devant le comité plusieurs documents se référant à ce Berger.

Dans un discours prononcé à Détroit, M. Budenz avait révélé l'existence d'un homme puissant dans les affaires communistes américaines, mais il n'avait pas révélé le nom.

Au sujet du communiste no 1 des Etats-Unis, M. Budenz a dit: L'on ne l'a jamais vu. Il ne va jamais dans les immeubles dits officiels du parti communiste. Peu de chefs communistes l'ont vu. Tous, cependant, suivent ses ordres ou ses suggestions. Son nom sur un article est le signe de son authenticité officielle. Cependant, la plupart des communistes américains n'ont jamais entendu parler de lui.

Le "Daily Worker" a publié une entrevue avec ce Berger, qui de son vrai nom s'appelle Eisler, dit le journal. Le journal rapporte que Berger a dit des accusations de Budenz qu'elles étaient trop ridicules pour qu'on y réponde.

Berger et sa femme devaient partir pour Leipzig, leur ville natale, mais leur permis a été annulé en dernière instance. Eisler aurait déclaré au journaliste du "Daily Worker" qu'il avait déjà fait partie du parti communiste allemand mais qu'il n'a jamais été un chef communiste aux Etats-Unis. De plus, ce M. Eisler serait venu aux Etats-Unis malgré lui. L'activité de M. Eisler aux E.-Unis aurait été purement littéraire et aucunement politique.

Aucun commentaire n'a été fait à Washington sur cette affaire.

Rôle de l'Action catholique

Vatican. — Sa Sainteté le pape a approuvé le nouveau statut de l'Action catholique italienne préparé par une commission épiscopale.

Dans une lettre adressée à Mgr Piazza, le Souverain Pontife déclare que le peuple tout entier verra dans l'Action catholique "non pas un cercle restreint de personnes initiées à des idéaux exclusifs, mais une armée de citoyens entendant garantir à la société l'indispensable levain d'une véritable civilisation".

La France travaille à reprendre dans le monde sa mission civilisatrice

Québec. — La France est prête à faire à côté des autres nations, un grand effort pour créer un monde nouveau qui, par plus de bien-être, mettra la paix dans les coeurs et, par plus de justice, mettra la paix dans les nations.

C'est en ces termes que M. Robert Prigent, ministre de la population de France, a terminé une causerie prononcée à l'Institut canadien sur "Le bilan de la France qui renait". Le ministre est venu remercier le Canada de l'aide apportée à la reconstruction française.

Après avoir montré, par des chiffres, le magnifique effort accompli par la France pour reprendre sa place au nombre des nations productrices, M. Prigent, a expliqué que ses compatriotes n'auraient pas travaillé ainsi jour et nuit, dans des conditions physiques impossibles, alors qu'ils étaient insuffisamment nourris et qu'ils ne pouvaient même pas compter, en rentrant dans les abris qui leur servent de maisons, sur le réconfort d'un peu de feu, parce que tout le charbon était gardé pour les industries, s'ils n'avaient pas eu à un très haut degré le sens du devoir et de la dignité nationale. Cette volonté de travailler dans l'intérêt de la France, elle se manifestait dans toutes les classes et dans tous les groupes.

Réformes sociales

On avait prédit qu'après la guerre, ce serait en France le désordre, la révolution, l'anarchie. Or, il n'y a en France aucun désordre, aucune perte d'énergie. Ni l'ordre politique, ni l'ordre social n'ont été troublés. Tout en préparant une constitution nouvelle, le gouvernement a su donner au pays une législation de sécurité sociale assurant aux plus faibles le moyen de vivre conformément à la dignité humaine. Il a créé un système de protection familiale pour éviter que celui qui a des enfants soit dans une situation économique inférieure à celui qui est seul. Il a aussi attaché une grande importance à la formation professionnelle.

Luttes et union

M. Prigent dit que les luttes politiques depuis la libération ont été véhémentes, mais que, sans dissimuler ses doctrines, chacun a su faire les sacrifices nécessités par l'intérêt supérieur de la nation. Les partis se sont unis pour prendre en commun des mesures impopulaires qui s'imposaient, comme le contrôle des salaires et la hausse des impôts, et ce, à la veille souvent d'élections générales.

Montée de deux partis

A l'heure actuelle, dit-il, nous assistons à la montée parallèle du mouvement républicain populaire et du parti communiste. Celui-ci se fait une conception naturaliste des choses, une conception de l'homme limité à ses aspirations terrestres. Le M.R.P. tient compte de la conscience de l'homme. Il envisage une organisation du monde en fonction d'un être humain qui ne doit s'épanouir pleinement qu'au-delà des limites mêmes de cette vie.

Grand renouveau spirituel

Or, il y a en France un grand renouveau spirituel. Des groupes de pèlerins se croisent sur toutes les routes de France. Jamais il n'y eut tant de pèlerinages, et jamais il n'y eut tant de ferveur que depuis la libération. La France, on peut en glaner tous les jours de nouveaux témoignages, est encore capable de remplir sa mission spirituelle dans le monde. Elle reprendra peu à peu, avec bonne volonté, son rôle international, sa mission civilisatrice. De concert avec les autres nations, elles s'efforcera de trouver les meilleures formules pour assurer au monde plus de justice et plus de paix.

L'entente secrète russo-allemande

Londres. — Des députés aux Communes ont demandé que le gouvernement publie les documents secrets trouvés en Allemagne et que révéleraient que la Russie et l'Allemagne se sont entendues, deux semaines avant le début de la guerre, pour se partager la Pologne et les Etats Baltes en "sphères d'intérêts" allemandes et soviétiques.

Le professeur Douglas Savory, député indépendant, a produit des exemplaires de protocoles secrets annexés au pacte de non-agression russo-allemand. Les documents ont été publiés par le gouvernement polonais en exil à Londres et Savory a déclaré: "Je ne doute pas que ces documents soient identiques".

La seconde partie du protocole stipule qu'advenant "une transformation territoriale et politique de la Pologne, les sphères respectives d'influence de l'Allemagne et de l'U.R.S.S. seraient partagées approximativement par la ligne des fleuves Narev, Vistule et San. Cette ligne coupera la Pologne en deux, du nord au sud".

Les documents produits par le député britannique ont été signés à Moscou par le ministre russe des Affaires étrangères, V.-M. Molotov, et le ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Raoul Langlois,
Fort Saskatchewan, Alta

Mme A.-O. Lalonde,
Bourget, Ont.

Martial Rougeau,
Cluny, Alta

Mme A. Gareau,
New-Westminster, B.C.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Population catholique en Suisse

Berne. — La Suisse a 1,700,000 catholiques sur une population d'un peu plus de 4,000,000. Un récent recensement révèle en effet que la population est 41.5 catholique. Environ 2,300,000 habitants sont protestants, et 30,000 appelés vieux catholiques.

"Revenir à la foi de nos pères"

"Le monde ne pourra jouir de ses biens, se guérir de ses maux, vivre en paix et de sa sécurité, à moins que nous, les gens pratiques, les travailleurs, ne décidions de revenir à la foi vive de nos pères, plutôt que d'imiter l'athéisme et l'infidélité de l'Europe, causes de tous ses malheurs. Depuis la fin du conflit, en dépit de la rancoeur et des désillusions, nous devons mettre la démocratie du côté de Dieu, faire renaître dans nos gouvernements la foi chrétienne, ou ce sera de nouveau la guerre et le coeur des hommes sera brisé par la douleur".

Voilà ce qu'a exposé M. Grattan O'Leary, coéditeur de l'"Ottawa Journal", dans une allocution prononcée au dîner annuel des fabricants de machines-outils des Etats-Unis, réunis au Château Frontenac.

La conférence a été un échec

Washington. — L'ancien sous-secrétaire d'Etat, Sumner Wells, a déclaré que la conférence de la paix est un échec et que les traités de paix qu'elle a approuvés ne satisferont personne.

Il a ajouté que les Etats-Unis devraient prendre la tête des pays qui chercheront à prévenir la division du monde en deux camps rivaux. Welles a cependant loué la conférence de la paix pour avoir délibéré en public. "Aucune tentative n'a été faite pour empêcher le public de connaître la vérité", a-t il dit. Il a admis qu'il y avait des désavantages à agir ainsi, mais que les avantages étaient encore plus grands.

Il a ajouté que les négociations de Paris ont accentué encore la mésentente entre les quatre grandes puissances et que "plusieurs changements territoriaux recommandés ne sont même pas fondés sur la nécessité économique".

"Si le bloc panslave persiste dans ses efforts pour établir des zones d'influence sous la direction de la Russie, les puissances occidentales s'y opposeront".

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1er novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 23 OCTOBRE 1946

Positions albertaines

Au congrès annuel des municipalités de l'Alberta, la semaine dernière, le procureur général, M. Lucien Maynard, a exposé l'attitude de notre province à la dernière conférence intergouvernementale d'Ottawa.

Les propositions fédérales, a dit M. Maynard, n'apportaient aux dissentiments actuels entre Ottawa et les provinces qu'un remède temporaire. Elles ne touchaient pas à la source même du mal qui se trouve dans les défauts de notre Constitution. C'est l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qu'il faudra, d'ici quelques années, amender afin de déterminer clairement les pouvoirs de chaque gouvernement en matière de taxation.

L'Alberta ne pouvait accepter sans condition les offres du fédéral. Si elle avait cédé définitivement à Ottawa ses droits de taxation sur les revenus des particuliers et des corporations, et sur les successions, la province se serait mise dans une situation assez étrange. Elle aurait gardé ses responsabilités législatives et administratives sans pouvoir prélever les deniers nécessaires à l'exercice de ces responsabilités. Même si les subsides fédéraux devaient dépasser les revenus que les principales taxes directes lui rapportent, la province aurait perdu le pouvoir d'administrer comme elle l'entend ses propres affaires.

L'Alberta était prête, pourtant, à accepter les propositions fédérales à titre d'essai pour une période de trois ans. L'expérience aurait permis de juger s'il convenait ou non de rendre permanents les accords temporaires de 1942.

Le gouvernement fédéral a rejeté la proposition de l'Alberta.

On se rappelle que M. Manning a demandé à Ottawa, au mois de juillet, que la conférence soit de nouveau convoquée afin de discuter à fond les nouvelles propositions fédérales, contenues dans le discours du Budget de la dernière session. Seule une franche discussion entre tous les intéressés, disait-il dans sa lettre, permettrait de les juger à leur valeur et d'en voir la portée.

Notre premier ministre posait ensuite une série de questions sur l'aide que le fédéral consentirait à accorder aux provinces dans les domaines des travaux publics et de la sécurité sociale. Il lui demandait quelles seraient ses exigences à l'égard des impôts auxquels les provinces auraient renoncé. L'obscurité des propositions fédérales justifiaient ces questions et bien d'autres encore.

M. Manning voulait aussi des précisions sur la durée des nouveaux accords destinés à remplacer l'entente de 1942 concernant les impôts en temps de guerre.

Nous ne savons s'il a reçu d'Ottawa beaucoup d'éclaircissements, mais il est permis de croire que sa demande de convoquer de nouveau la conférence a été refusée. La réponse qu'Ottawa vient de donner au premier ministre de l'Ontario ne permet pas d'en douter. M. King laisse désormais aux provinces le soin de préparer la reprise de la conférence. Quant au fédéral, il s'en tient à ses propositions. Il entend bien garder pour lui-même les droits que les provinces ont consenti à lui céder pour la durée de la guerre et qu'elles avaient exercés sans contestation pendant de longues années.

Notre province se rendra-t-elle à toutes les exigences du fédéral?

Si cela devait arriver, on verrait alors le phénomène étrange dont M. Maynard a parlé: une province possédant des pouvoirs législatifs considérables, mais ayant perdu le contrôle des deniers nécessaires à l'exercice de ces pouvoirs. Qui ne voit que la province aurait vite fait, en ces circonstances, de devenir un simple organisme du gouvernement fédéral?

Le rêve des centralisateurs serait alors réalisé. La répartition des pouvoirs, essentielle à notre système fédératif et l'une des meilleures sauvegardes de toute démocratie, aurait vécu.

S. P.

En lisant les journaux

Ce que doit être le commerce du Canada

LE DROIT. — M. Ray Atherton, ambassadeur des Etats-Unis au Canada, a parlé avec bon sens, devant le Board of Trade d'Ottawa, de ce que devrait être notre commerce avec l'étranger.

A son avis, le commerce multilatéral entre nations est la chose la plus importante au monde. Cela est vrai particulièrement du Canada. Mais, dans le passé, le Canada n'a pas tenu compte de cet important conseil. Au cours des dix ans qui précédèrent la dernière guerre, notre pays, en effet, a fait les quatre-cinquièmes de son commerce international avec deux nations seulement, dont trois-cinquièmes avec les Etats-Unis et un cinquième avec le Royaume-Uni.

Dans l'après-guerre, la nécessité du commerce multilatéral est beaucoup plus grande. Notre développement industriel a été considérable durant la dernière guerre. Le Canada n'est plus seulement un pays exportateur de matières premières; il est maintenant en état de fabriquer, en grandes quantités, nombre d'articles qu'il devait auparavant importer. L'industrie canadienne a besoin de marchés plus nombreux pour y écouler ses produits. Nous aurions donc tort de limiter notre commerce aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne.

Depuis quelques années, le gouvernement canadien a manifesté l'intention d'étendre notre commerce avec des républiques sud-américaines. Mais le fonds de sa politique c'est encore celle que le Canada a suivie durant les années qui précédèrent la guerre. On en a la preuve dans les divers accords de commerce que notre pays a signé avec la Grande-Bretagne. D'autres pays voudraient bien commercer avec le nôtre. Mais non, nous concentrons nos exportations sur deux marchés étrangers principaux comme par le passé.

Pour un pays, dont l'économie est principalement basée sur le commerce d'exportation, la diversité de ses marchés étrangers s'impose. Cette diversité est l'un des moyens d'assurer la sécurité du bien-être et de la prospérité de notre pays. Il est à espérer que le gouvernement canadien ne se contentera pas seulement de parler de commerce multilatéral entre nations, mais qu'il passera des paroles aux actes. Au moment où l'économie du monde se réorganise, c'est le moment de voir à la diversification de nos marchés extérieurs.

Les oubliés

L'EVENEMENT-JOURNAL. — Le motif caché ou avoué qui inspire les travailleurs à réclamer des augmentations de salaires, c'est la vie chère, c'est la hausse des nécessités de la vie, c'est le prix élevé de l'habillement, de l'ameublement et de l'entretien de la maison. Toutes les classes en sont touchées, à des degrés divers, mais d'une façon sensible; c'est pourquoi les ouvriers qui ont la force de l'union pour les appuyer élèvent la voix avec vigueur pour faire valoir leurs revendications.

Il est une catégorie de salariés qui ne jouissent point de cet avantage parce que leurs privilèges sont restreints, c'est celle des modestes commis, des employés de bureau, la classe des collets blancs. La guerre ne les a favorisés en aucune manière; la seule gratification qu'on leur a accordée fut d'incorporer à leur maigre salaire le bonus de vie chère; aucune augmentation n'est venue alléger leur sort, élargir leur horizon, enchanter leur existence. Et pourtant que de sacrifices ces honnêtes employés s'imposent pour s'entraîner, pour devenir des compétences. Il est temps qu'une juste rémunération vienne récompenser leurs efforts et leurs labeurs.

Dictature en tout

LE DEVOIR. — A la fin d'août, "Pravda" a publié les directives sur la part de la littérature dans le service du peuple. A l'avenir, dans les livres, brochures et revues il n'y aura plus de place pour l'indifférence politique. En d'autres termes toutes les publications en Russie, y compris les contes pour enfants, devront mettre l'accent sur la doctrine communiste; les romans et nouvelles où jusqu'ici des écrivains se permettraient de montrer l'ouvrier et le paysan sous un jour peu favorable seront interdits. A l'avenir le citoyen soviétique ordinaire devra apparaître dans la littérature russe comme un individu énergique, intelligent, moderne. Le théâtre soviétique sera purgé des oeuvres d'Occident que le comité central juge "décadentes"; et les auteurs dramatiques de Russie devront écrire des oeuvres qui proclameront la gloire du régime communiste, par exemple en décrivant des exploits du conflit que les Soviets appellent la "Grande guerre patriotique", ou en traitant de la production.

On a vu récemment, par le cas d'un musicien aussi célèbre que Shostakovitch, que la musique doit aussi se placer au service du plan quinquennal. Tout cela est logique dans un régime qui déifie l'Etat, qui lui donne un empire absolu sur la population, sans réserve de droits personnels; où les écrivains et les artistes sont désignés, payés et surveillés, par la même autorité qui choisit, rétribue et dirige les techniciens et tous les travailleurs. Mais ce ne doit pas être un climat bien favorable à la création de chefs-d'oeuvre.

L'avenir de Terre-Neuve

LE DROIT. — Sur l'avenir de Terre-Neuve, l'opinion publique de cette colonie semble être passablement partagée. Une enquête révèle que sur 11,000 personnes qui ont exprimé une opinion à ce sujet, 2,018 sont en faveur de l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération canadienne, 1,918 inclinent vers l'annexion aux Etats-Unis, 1,905 tiennent à l'union avec la Grande-Bretagne, 3,734 réclament un gouvernement de Terreneuviens élus par le peuple de l'île. Il ne faut pas s'étonner de la sympathie que les Etats-Unis reçoivent. Au cours de la guerre, on a tenu une certaine enquête au pays. La proportion des Canadiens qui étaient en faveur de l'annexion aux Etats-Unis était assez forte.

Tout ce qui manque. . .

LA TERRE DE CHEZ NOUS. — Pendant six ans, le Canada s'est loué de l'ampleur de son effort de guerre, de sa puissance militaire, de sa capacité de production, etc. C'était probablement à bon droit. Mais si notre pays a fait des prodiges pour bien servir l'étranger, pourquoi est-il incapable de répéter ces merveilles pour les Canadiens? Les logements manquent dans les villes; des produits essentiels sont rationnés; des produits non rationnés sont introuvables. Pour leur part, les cultivateurs ne peuvent obtenir de broche à foin que par faveur et, lorsqu'ils demandent telle ou telle machine, ils sont poliment traités lorsqu'on met leur nom au bas de la liste longue. Celui qui possède une poignée de clous est un favorisé du sort. Comment ne pas souhaiter un effort de production adéquate aussi bien conduite que l'immense effort de guerre et finalement victorieux?

Aux institutrices

La formation religieuse de la jeunesse

Résumé d'une conférence donnée à la Semaine sociale de St-Hyacinthe par le Rév. Père A. Guay, du Centre catholique de l'université d'Ottawa.

Le problème de la formation religieuse de la jeunesse, si on le considère dans toute son ampleur, en est un très vaste et particulièrement difficile à circonscrire dans les limites d'un seul cours. Pour en présenter une étude complète il faudrait aborder le domaine de la psychologie, de la pédagogie, le domaine de l'enquête sociale, la question des programmes et de leur adaptation à un milieu déterminé. Aussi bien, nous est-il impossible dans l'espace d'une heure, de toucher à tous ces points. Nous présenterons plutôt dans la présente leçon, une synthèse des données fondamentales qui devraient, à notre avis, gouverner toute la formation religieuse de notre jeunesse. D'où, les trois divisions de notre travail: 1) En quoi consiste cette formation religieuse de nos jeunes? 2) Quelles sont les principales caractéristiques de ces jeunes que nous avons à former; 3) Quelles méthodes de formation religieuse pouvons-nous utiliser?

En quoi consiste la formation religieuse de nos jeunes

Quelle jeunesse voulons-nous au point de vue religieux? C'est la cause finale de nos efforts et donc le point de vue qui s'impose en premier lieu. Et c'est peut-être aussi pour ne pas revenir assez souvent à ce point de départ essentiel que nos efforts de formation religieuse manquent de précision, de coordination, d'envergure et conséquemment d'efficacité. Cette jeunesse que nous voulons au point de vue religieux, est une jeunesse qui, demain, à cause de la formation que nous lui aurons donnée saura pratiquer non un christianisme conformiste mais un christianisme "engagé à bloc" et ici encore, un christianisme engagé à bloc non seulement dans la vie privée mais dans tous les domaines de la vie sociale, publique. Nous voulons des adultes pour qui la religion soit plus qu'une nécessité de convenances sociales, de pression du respect humain ou de "qu'en dira-t-on si je ne fais pas ma religion? Nous voulons des adultes pour qui le christianisme soit une vie, une vie quotidienne et indispensable. Bien plus, nous voulons que ces adultes ne se contentent pas d'en vivre dans le recueillement de leur église, ou dans le secret de leur foyer mais publiquement. Nous voulons des chrétiens sociaux.

"Le chrétien, a dit Maritain, ne donne pas son âme au monde. Mais il doit aller au monde, il doit parler au monde, il doit être dans le monde et au plus profond du monde: je ne dis pas seulement pour rendre témoignage à Dieu et à la vie éternelle, je dis aussi pour faire en chrétien son métier d'homme dans le monde et pour faire avancer la vie temporelle du monde vers des images de Dieu". On ne saurait mieux résumer à quoi doit aboutir la formation que nous désirons donner aux jeunes. Mais ces adultes au christianisme engagé à bloc, et qui vont jusqu'au centre du monde, nous ne les aurons pas si nous ne leur donnons pas, lorsqu'ils sont jeunes et entre nos mains une formation en ce sens; nous n'aurons pas de chrétiens sociaux qui vont, qui sont au centre du monde dans lequel ils vivent présentement; leur collège, leur couvent, leur atelier, leur village.

Les jeunes que nous avons à former

Pour qu'il en soit ainsi, il faut que nous, éducateurs de tout rang, nous connaissions vraiment ces jeunes que nous avons à former, que nous sachions leurs ressources profondes et les caractéristiques spéciales qu'impriment en eux les influences du siècle présent.

1. Jeunes de tous les temps: Une note nous les dépeint: ils ont pour eux l'avenir, leur vie est devant eux. De là d'abord cet esprit d'audace qui est le leur. De la vie ils ignorent encore les dangers, les obstacles décourageants. Tout leur semble possible. Et parce qu'ils ont en eux un sens aigu de justice qui les fait se révolter devant tant de capitulations des aînés, ils désirent en conséquence rebâtir un monde qui est usé et vieilli. D'où chez eux un esprit révolutionnaire qui n'a peur que du mauvais et qu'un éducateur peut exploiter avec un succès immense même au point de vue religieux. Le christianisme, en effet, ne peut-il pas être présenté aux jeunes comme une révolution permanente contre le vieil égoïsme de l'homme qui s'éloigne de la pratique chrétienne?

2. Jeunes d'aujourd'hui: Les jeunes du XXe siècle ont des caractéristiques dont, pourtant, il faudra tenir compte dans la présentation que nous leur ferons du christianisme éternel. Ces caractéristiques se réduisent à deux principales: a) Ils sont désintellectualisés. Leur pensée se passionne plus pour la machihne et l'organisation matérielle que pour l'idée et la synthèse doctrinale. La religion que nous offrons doit donc être une religion dégagée de tous les éléments humains qui la "dateraient" comme une affaire du passé, comme une chose vieillotte. Il faut que l'éducateur puisse faire comprendre aux jeunes gens que le christianisme est une chose essentiellement moderne et même comportant, puisque c'est le cas, un élément de futurisme important. Le royaume des cieux n'est-il pas à se construire présentement? b) Nos jeunes sont aussi désurnaturalisés. S'il gardent encore dans leur mémoire le souvenir des dogmes, leur vie n'en est pas imprégnée. Armés à la chrétienne, leurs réflexes sont à la païenne; trop souvent; déficiences chrétiennes du milieu, de l'ambiance sociale, etc. Autant de facteurs dont il faut tenir compte dans l'éducation. La base chrétienne n'a pas été posée au foyer, dès le jeune âge!

Méthodes de formation

Le point de départ de toute formation des jeunes est une notion très claire de ce en quoi consiste la formation d'un être humain qui est, non une matière plastique, mais un être vivant. Cet être vivant se formera par le dedans et non de l'extérieur. Tout notre effort d'éducation doit consister en ceci: travailler à faire que le jeune accepte de se former lui-même selon le modèle que nous lui fournirons. Le premier modèle sera sans doute le Christ. Mais le modèle immédiat sera l'éducateur lui-même. D'où nécessité de l'exemple chez les parents et les maîtres.

Ce facteur étant posé, il faudra travailler à produire chez celui que nous voulons former la volonté de se former selon l'exemple que nous lui présentons. Ce résultat sera obtenu en grande partie par les institutions dont nous disposons: le milieu, l'école, l'Action catholique. Impossible de discuter ici, faute de temps, les deux premiers, du reste déjà mieux connus. L'Action catholique avec ses merveilleuses méthodes pédagogiques nous offre, au point de vue de la formation des jeunes, d'immenses possibilités. A condition que nous la connaissions, cette Action catholique, et que nous la favorisions de toutes nos forces. C'est elle qui fera descendre la religion de la chapelle à la salle de récréation, qui la sortira de l'église pour la faire passer à la maison, au bureau, à l'usine, c'est elle qui vraiment riches d'esprit chrétien plus magnifiquement, de nouveaux foyers saura préparer, comme elle le fait déjà encore que de pratiques chrétiennes, foyers qui seront le point de départ de la reconstruction individuelle et sociale chrétienne que nous voulons accomplir par l'éducation et la formation religieuse de nos jeunes.

Conseils d'hygiène

Les maladies de l'enfance

Les hygiénistes du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous rappellent que beaucoup de maladies de l'enfance peuvent s'éviter, moyennant certaines précautions. La vaccination et l'inoculation sont des moyens de prévention très efficaces. Le ministère engage les parents à consulter leur médecin de famille et à faire vacciner leurs enfants.

* * *

Le petit déjeuner

"Ne vous contentez pas de café et de pain rôti pour votre petit déjeuner du matin", nous disent les experts du ministère de la Santé nationale et du Bien-être sociale. Un petit déjeuner substantiel est nécessaire pour emmagasiner l'énergie indispensable à la journée de travail. Les experts recommandent un fruit, une céréale à grain entier et, si possible, un oeuf, pour le petit déjeuner du matin.

* * *

Consultez le médecin

Les gens sages consultent un expert quand ils veulent s'assurer de bons conseils, dans un domaine quelconque. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous engage à suivre la même méthode dans les questions d'hygiène, qui sont d'une suprême importance. Des personnes bien intentionnées mais incompétentes ont causé bien des désagréments. Consultez un médecin.

* * *

Allocations familiales

La déclaration d'une naissance, exigée par la loi, n'assure pas automatiquement les allocations familiales aux parents. Pour toucher les allocations familiales, il faut remplir une demande, dont vous trouverez la formule au bureau de poste.



Aimé Geoffrion, — mon collègue. . —

La nouvelle (pour moi foudroyante), de la mort du grand juriste, Aimé Geoffrion, vient de m'être adressée par ma femme, actuellement à Montréal (avec J.-Bte).

On parlera longtemps de ce célèbre avocat — digne successeur de son impo-

(suite à la page 3)

BILLET

Regard en arrière

par Camille LESSARD

Durant quelques mois, sous le titre ci-dessus, il sera publié dans La Survivance, des chroniques relatant des incidents ressuscités par un voyage que je fis, il n'y a pas très longtemps, dans le village où je grandis sinon en sagesse du moins en pieds, surtout en pieds. . .

Je dédie ces cendres de mon enfance et de ma petite jeunesse à tous ceux qui, en des heures de lassitude, en des moments d'ennui, en des jours de fièvre, ont fait voile en arrière pour aller jeter l'ancre sur "l'océan des âges", tel que je l'ai fait.

Mes souvenirs, à moi, sont analogues à ceux de tout le monde, mes impressions ne sont pas différentes de celles du commun des mortels, mes émotions sont les mêmes que celles de l'univers pensant.

Pour chaque groupement, de quelque peu d'importance, il y a au moins une église, une école. Que ce soit pour ceux qui naissent avec une pièce d'argent sur la langue, ou pour ceux qui viennent au monde avec une épine de rosier dans les doigts, il y aura toujours un abri quelconque, — qu'il soit à toit doré ou en planches grossières, — pour protéger leurs petites têtes contre les intempéries des saisons. S'il n'y a pas de bercelonnettes doublées en soie pour endormir les tout petits, il y a, au moins, une boite remplie de paille dans lesquelles rêveront aux cieux, d'où elles viennent, les nouvelles âmes descendues sur la terre.

Dans chaque coin de terre habité il y a des espiègles et des sages, des prétentieux et des humbles, des tyrans et des écrasés, de belles maisons et des cambuses, de moelleux sommiers et de bruissantes paillasses, des gâteaux et des croutes, du velours et des guénilles, des tragédies et des farces, des larmes et des éclats de rire. . .

Quand on tourne en arrière, comme je l'ai fait, l'immense roue du temps, on peut déchiffrer, comme dans un grand livre ouvert, toutes les empreintes laissées par ses pas dans la poussière des routes. Il semble que chaque planche de trottoir, chaque poutre d'édifice, chaque bout de clôture, chaque roche de chemin, chaque son de cloche, chaque croassement de grenouilles, s'unissent en un mystérieux choeur, pour fredonner à nos oreilles l'éternel et si mélancolique refrain d'un passé qui ne reviendra plus jamais.

Aussi mes souvenirs sont vos réminiscences, amis lecteurs, à quelque degré que vous soyez placés sur la grande roue de la vie qui, pour vous comme pour l'humanité entière, tourne sans jamais arrêter. Sans doute plus vite pour les uns que pour les autres, mais elle vire quand même cette impitoyable roue qui ne permet jamais à personne de rester stationnaire: tantôt sur le sommet, tantôt à mi-chemin, tantôt écrasé sous son poids implacable. . . Ses roulements lents mais continuels ébranlent ou raffermissent soit les santés, soit les fortunes, soit les ambitions, soit les espoirs, mais ses vibrations, quelque imperceptibles qu'elles soient, se font toujours sentir dans les corps, ou dans les coeurs, ou dans les cerveaux. . .

Donc, durant quelques mois, je vous promenerai, par voie de La Survivance, sur les routes de ma paroisse natale et peut-être qu'en me lisant plusieurs d'entre vous se surprendront à murmurer: "Oui, c'est bien comme ça que ça se passait!"

J'aimerais à entendre une telle exclamation s'échapper de la poitrine de certains citoyens en vue de Beaumont qui pourront se reconnaitre aisément dans une de mes chroniques intitulée "Première étincelle!"

Aimé Geoffrion

(suite de la page 2)

sant père que j'ai souvent rencontré, dans les rues de Montréal.

Aimé Geoffrion était mon collègue! au Parlement modèle, le premier parlement pour rire (fondé vers 1893).

Les conservateurs étaient au pouvoir à Ottawa, mais la jeunesse, à Montréal, était libérale et préparait le triomphe de juin, 1896.

Au Parlement modèle, Camille Piché était Premier Ministre ,avec, comme voisin, Aimé Geoffrion, Ministre de la Justice.

J'étais, loin de la table des ministres, près du cadet de la Chambre, Wilfrid Gariépy, qui parlait quelques fois, brièvement.

A toutes les séances du parlement je me levais, à mon tour, à l'appel de mon nom pour répondre: présent.

Je ne souffrais pas, de n'avoir pas à parler; je me savais né. . . écrivain (je n'étais pas pressé), et n'ambitionnais pas: pérorer.

Israël Tarte venait de tourner son premier capot, et, c'est lui qui, sans poser! à la dignité, figura au rôle de Lieutenant Gouverneur du Canada. (Ce fut vite fait). M. Tarte fut introduit, présenté, précédé, dans la Salle du parlement de Notre-Dame, près Gosfard), par un bruyant orchestre d'une dizaine de musiciens. L'effet fut quelconque. Il manquait, pour apprécier ce fracas, une foule d'auditeurs.

Je me rappelle que celui qui entonna O Canada, était un jeune étudiant e. m., un beauceron: M. Déland.

Le premier Parlement modèle avait pour Orateur: M. Taillefer, aux cheveux noirs et frisés; sa grosse tête trônait à l'aise, sur ses puissantes épaules. Ce Taillefer m'intéressait beaucoup, il était spirituel, et j'étais toujours surpris de ses trouvailles de réponses.

En face des Ministres, surveillait! une vigilante Opposition, les bleus: M. Boissonneault, é.é.d., Chef d'Opposition; M. Denault, journaliste; M. Loranger, etc.

Quant la séance était orageuse et que le Gouvernement semblait en danger, alors: Picher et Geoffrion se parlaient à l'oreille.

Geoffrion avait à répondre souvent aux questions des députés, et je le trouvais chanceux d'être si instruit.

Aimé Geoffrion (mon ainé) était grand (pas trop), droit (pas trop), cheveux courts, pas peignés (ni huilés); il parlait sans gesticuler, ne nous faisait jamais rire, ni. . . pleurer.

A 20 ans, Aimé Geoffrion n'était pas un bellâtre, c'était un beau jeune homme, un peu gênant; il avait l'air d'un étudiant studieux.

Pour glorifier la mémoire de ce grand Canadien français: éminent homme de Loi — je n'en puis dire long, ne lui ayant jamais parlé; et ne l'ai pas revu depuis nos séances du soir, au Parlement modèle.

Nous garderons son Souvenir!
Que Dieu ait son âme!

Dr Joseph BOULANGER

BEAUMONT

Dimanche prochain, le 27 octobre, aura lieu au sous-sol de l'église l'assemblée annuelle pour l'élection du comité local de l'A.C.F.A. Prière à tous les intéressés de se rendre pour élire des représentants selon leur choix.

* * *

La Beaumont Electric, à la dernière assemblée des directeurs, a décidé de compléter les différentes branches de sa ligne sans plus de délai et d'installer des compteurs chez tous ceux qui pourront obtenir le matériel nécessaire au posage des fils dans leur maison. Le nouveau moteur est maintenant en marche et sous peu il y aura amplement d'électricité pour tout le village.

* * *

On se propose de dépenser une somme assez considérable, pendant l'hiver, pour redécorer, vernir l'intérieur de notre église et lui donner un nouvel air de gaité.

* * *

Les battages sont presque finis, et nos cultivateurs peuvent se féliciter d'avoir récolté abondamment. En général le grain est de bonne qualité.

M. et Mme André Fontaine (Marie-Ange Bérubé) annoncent la naissance d'un premier enfant Marie-Madeleine-Emma. M. et Mme Pierre Bérubé ont été dans les honneurs. Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

Dernièrement M. et Mme W. Magnan sont allés à Saint-Paul rendre visite à des soeurs de Mme W. Magnan.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 28 octobre au 2 nov. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 28 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 29 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Céleste et Valentin
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 30 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Musique et Littérature.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 31 octobre
4h.00 à 4h.15 p.m. — Prenons le Thé.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

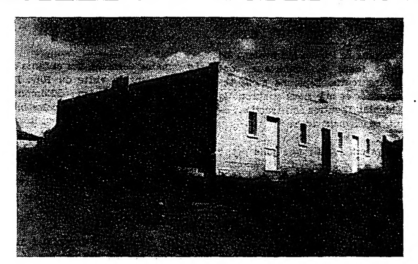
Vendredi 1er novembre
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — La Fiancée du Commando.
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 2 novembre
3h.00 à 3h.15 p.m. — La Bonne Chanson.
3h. 15 à 3h. 45 p.m.—Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 4h.00 p.m. — Radio-journal.

Berthe Baril

Watrous, le 15 octobre 1946.

Un train du Canadien National pour combattre les incendies, trains composé d'un wagon-citerne muni d'un boyau et de deux tenders de locomotive a servi à lutter les feux de forêt qui ont fait rage récemment dans le territoire avoisinant Moncton et Shediac au Nouveau Brunswick.



La coopérative d'oeufs de Beaumont, Alberta.

BONNYVILLE

M. l'abbé R. Lerouge curé temporaire

M. l'abbé Robert Lerouge vient d'être nommé par l'autorité diocésaine comme curé temporaire de la paroisse de Bonnyville devenue vacante par la mort de M. l'abbé Marchand.

Né en France, le 18 février 1897, M. l'abbé Lerouge vint au Canada avec sa famille en 1907. Il résida d'abord à Innisfail et l'année suivante (1908), à Red Deer, où il étudia sous la direction des Prêtres de Ste-Marie et des RR. SS. du Couvent Saint-Joseph. En 1913, il reprenait le chemin de l'Europe pour y poursuivre ses études en Suisse, puis à l'Université Grégorienne de Rome.

Ordonné prêtre à Rome le 26 mars 1921, il fut ainsi le premier prêtre de l'Alberta a recevoir l'onction sainte dans la Ville éternelle. D'abord professeur de philosophie et de théologie chez les Prêtres de Ste-Marie, il fut de 1921 à 1927 secrétaire de la Procure Générale de la même communauté. Il fut chargé dans le même temps, en 1923, du Patronage des jeunes gaçons de la paroisse St-Pierre du Vatican.

En 1927, il était appelé en France à titre de professeur de philosophie. Toutefois il occupa ses vacances au ministère paroissial, soit à Rome, soit en Angleterre, soit en France où douze années durant il remplit les fonctions de vicaire d'été à N.-D. du Bons Secours de Trouville.

Lorsque la guerre fut déclarée, il demeura en France sous l'occupation et prit une part active au mouvement de résistance, et servit d'interprète et d'agent de liaison. Au cours des nombreux voyages qu'il a faits en Canada, où sa famille réside depuis 40 ans, M. l'abbé Lerouge a eu l'occasion de parcourir les diverses provinces et il s'est intéressé aux problèmes économiques et sociaux du pays.

Les fauteuils vacants dans les avions

"Si jamais vous montez à bord d'un avion et après avoir eu beaucoup de difficultés à vous procurer un fauteuil, vous découvrez que quelques sièges sont vacants, ne vous hâtez pas d'accuser les lignes aériennes de mauvaise administration" a dit M. Gordon Wilson, gérant du trafic d'Air-Canada, aux membres de la division de Québec de la Canadian Industrial Traffic League, réunis à l'hôtel Windsor. "Quand un avion ne peut enlever qu'un certain poids, il nous faut quelquefois laisser des fauteuils vacants à cause du poids du courrier, des messageries ou de l'essence à apporter."

Parlant de quelques-uns des problèmes auxquels les gérants de trafic d'Air-Canada ont à faire face, M. Wilson mentionne les personnes qui réservent des fauteuils, ne les occupent pas et ne prennent pas la peine de les remettre. Leur négligence cause une perte de revenus à la compagnie et prive d'autres passagers des fauteuils disponibles. "Je ne connais pas", dit M. Wilson, "un produit aussi périssable qu'un siège d'avion. Un manufacturier de produits quelconques peut toujours vendre à un autre la marchandise qui lui reste, mais quand un fauteuil est inoccupé, la vente en est définitivement perdue".

La France a besoin d'ouvriers

Toronto. — Le ministre de la Population dans le gouvernement français, M. Paul-Robert Prigen, en tournée dans notre pays pour remercier les Canadiens de la part qu'ils ont prise à la guerre, a parlé devant les 200 membres de l'Alliance Française de Toronto. Il a déclaré que la France avait besoin de 1,500,000 ouvriers pour relever son industrie et son économie.

Elle est prête et désireuse d'ouvrir ses portes à un tel nombre d'immigrants. "Nous espérons que dans une période de deux ans la population française se sera augmentée de quelque 2,000,000. Nous attendons des immigrants de la Pologne, de la Hollande, de la Belgique et de l'Italie".

MORINVILLE

Nous avons eu samedi dernier les funérailles de Mme Edmond Vervynck. Elle était morte deux jours auparavant d'un accident d'auto. Naturellement nous ne savons pas au juste ce qui est arrivé car elle se trouvait seule dans son char et ne fut trouvée qu'une heure après l'accident. L'on suppose que la machine frappa un obstacle quelconque qui fit bondir le char et le renversa dans le fossé. Elle tomba sous la machine et y demeura jusqu'à ce qu'elle fut trouvée par un passant. Elle avait cessé de vivre depuis assez longtemps et était bien morte. Il est inutile de chercher à décrire le chagrin de M. Vervynck lorsqu'il réalisa la grandeur de l'épreuve qui le frappait. Les funérailles ont eu lieu samedi matin au milieu d'un grand concours de parents et d'amis que cette mort si subite avait tout bouleversés. Mme Vervynck laisse plusieurs enfants qui pleurent sa perte et un mari tendrement aimé qui passe pour la deuxième fois par la même épreuve.

* * *

Notre jeunesse écolière avait le plaisir de recevoir Mlle Benoit, de Montréal, au cours de la semaine dernière. Elle venait prêcher nos jeunes de ne pas craindre de se lancer dans l'Action catholique de tout coeur. De fait ce mouvement de la jeunesse est en train de transformer le monde et de tout côté l'on accourt se ranger sous ses drapeaux.

* * *

Nous avons eu ce matin le service anniversaire de M. Gauthier autrefois curé de cette paroisse. La cérémonie a été bien belle et nous reportait à 25 ans en arrière alors que nous venions pleurer autour de la dépouille du cher défunt. Les vieux prêtres de ce temps-là se sont fait un devoir d'assister au service et le Père Gaudet nous a parlé avec onction de celui qui s'était fait son bienfaiteur. C'est donc dire que nos anciens revivaient le passé et se rappelaient avec émotion le bon vieux temps de jadis. Disons en terminant que M. Gauthier a maintenant sa pierre dans le magnifique temple qu'il voulait si beau et si digne de l'hôte qui l'habite. Ce sera là le meilleur moyen de garder son nom pour les générations futures.

* * *

Et les battages continuent toujours chez certains de nos fermiers. L'on nous dit que si la température se maintient tant soit peu, tout sera fini au début de la semaine prochaine. Nous avons de ce temps-ci une température idéale et l'on en profite pour terminer les travaux de la ferme.

Coopérative d'oeufs de Beaumont

Encore une fois, les directeurs de la coopérative d'oeufs sont heureux de faire connaitre au public le progrès de leur organisation.

La coopérative a payé des dividendes comme il était promis en juillet et elle en paiera encore en janvier. De plus elle vient de se procurer et mettre en marche une machine à classifier et étamper double, qui peut classifier et étamper cent caisses d'oeufs par jour.

C'est une grande amélioration vu qu'elle reçoit maintenant les trois-quarts des oeufs de la paroisse et des environs. Le marché ne manque pas non plus, car la qualité des oeufs, aussi bien que l'honnêteté des directeurs sont bien reconnus partout.

La coopérative voit un brillant avenir.

Avec les bureaux fraichement décorés ce sera aussi chic que commode.

(communiqué)

LOS ANGELES

Si vous êtes intéressés, chanceux, ou que vous connaissiez votre affaire, vous aurez la bonne aventure de trouver les pêcheurs chez eux. Ils n'y sont pas toujours. Et leurs villages, si occupés lorsque les pêcheurs y sont, sont si tranquilles lorsqu'ils n'y sont pas. Intéressants ces pêcheurs, groupés par nationalité, Italiens, Yougoslaves, Mexicains, Japonais, ne se mêlant pas, tenant à leur occupation, de père en fils.

Lorsque chez eux, les pêcheurs sitôt arrivés commencent à se préparer pour le départ. Leur loisir est de réparer leurs filets. Les filets de pêche d'aujourd'hui ne sont plus que de petites affaires. Un art en eux-mêmes, pouvant valoir de $10,000. à $20,000. chacun. Tenir l'un d'eux en ordre n'est pas un succès pour n'importe qui. On pêche par groupe, "crew", d'une douzaine de personnes par bateau. On divise le profit, 40% au patron. Un bon pêcheur peut gagner de $4,000. à $10,000. par année. Le patron possède son bateau, ou le loue. Un bateau commode mesure 80 pieds de longueur, coûte de $45,000. à $200,000. HM. Tony parle de se bâtir un bateau de 112 pieds, au coût de $350,000. Il a ses ambitions. Pourquoi se mettre en mer, sans rapporter au moinss 300 tonnes de poissons du voyage?

A son départ, le bateau est aussi chargé qu'à son retour. Ces bateaux ont des machines modernes, peuvent mesurer les profondeurs de mer., ont radar, sonar, peuvent découvrir l'existence et distance d'un "school" de poissons longtemps avant d'y arriver, et de l'embarquer. Ils mesurent si bien qu'ils étendent leurs nets en proportion de la dimension du "school". Rarement s'y trompent-ils.

700 de ce qu'on peut appeler bateaux de pêche, s'abritent dans notre port, formant la base d'une industrie de $100,000,000. par année, devenue l'une de nos principales. 480 millions de tonnes de poissons furent emboités dans les 22 usines de conserves de Los Angeles, Long Beach, New Port, San Diego, en 1945. Juillet dernier s'est trouvé un record pour an Diego, 16,180,697 heures de pêche, avec 6 millions de livres d'albacore, l'espèce supérieure de tuna, rapportant $430. la tonne.

La vie du pêcheur est dure, difficile, mais elle a ses moments romantiques. Elle a aussi ses mystères. Où est ce pêcheur qui ne revint pas l'autre soir? Remarquez le regard du pêcheur. C'est chez eux que Jésus prit la plupart de ses apôtres. Ils savent rêver, ce que prouvent parfois leurs histoires. Aux apparences rudes, ils cachent une grande douceur. Un rude pêcheur peut verser bien des larmes.

R. Thibaudeau

Grosse récolte de pommes de terre

Le dernier rapport sur la récolte de pommes de terre au Canada en 1946, met la production à 44,628,000 quintaux, soit une augmentation de 24 pour cent sur 1945, qui, à 35,986,000 quintaux, fut inférieure à la moyenne. Cette année, elle est de 9 p. 100 plus élevée que la moyenne quinquennale de 1939-43 (40,-833,000 quintaux).

L'augmentation sur 1945 est attribuable à des rendements moyens bien supérieurs par acre et à des plantations plus fortes. La production moyenne de la saison de 1946 est évaluée à 86 quintaux par acre, contre 71 quintaux en 1945. L'étendue plantée en 1946 est évaluée à 520,600 acres, tandis que l'étendue de 1945 était de 507,700 acres. Les cultures moyennes pour cinq années sont de 521,700 acres.

LEGAL

Un autre accident de la route a grandement touché Legal lorsque Mme Vervinck de Morinville perdit la vie de façon tragique, seule dans sa machine. Née Yvonne Anctil, autrefois de Legal, elle était apparentée aux familles Boisvert, Caouette, Montpetit, Tieullé, et sa soeur Mme Louis Casavant ainsi que son neveu, Paul Anctil, demeurent ici.

* * *

M. Henri Caouette a appris dernièrement le décès d'un oncle, M. Aimé Boisvert de Drummondville. Citoyen très en vue, notoire par sa grande charité.

* * *

On annonce pour le 28 le mariage de Mlle Rollande Rémillard, fille aînée de M. Frank Rémillard et de son épouse Diane Maurier, à M. Sylvain Lefebvre, professeur, fils de M. Henri Lefebvre et de feu Evélina Leblanc.

* * *

Mlle Claire Préfontaine, fille de M. et Mme Léon Préfontaine, doit partir prochainement pour un voyage d'agrément à Québec. Mlle Claire Préfontaine, très dévouée aux oeuvres paroissiales est de plus maitresse en artisanat.

* * *

Pour faire suite à la retraite que l'abbé Brière a donnée aux étudiants, il est question d'en organiser une, semblable mais post-scolaire, pour les jeunes du village et de la campagne.

* * *

Mme Philippe Laporte et ses deux fils qui étaient partis à Prince-Rupert le printemps dernier, sont revenus pour demeurer à Legal. Ils habitent chez M. Dumaine le logement qu'occupait Mme Royal Choquette.

* * *

A la cérémonie de Morinville, en mémoire du vingt-cinquième anniversaire du curé Gauthier: le Rév. P. Gaudet, o.m.i., a rappelé dans son sermon les vertus et le zèle des abbés Emile Coulombe et Benoit Marchand. Ces deux jeunes prêtres avaient hérité des talents du curé défunt et de son amour de la beauté pour la maison de Dieu.

TANGENTE

SAINTS-MARTYRS CANADIENS

Baptême

Le 20 octobre furent baptisés les fils jumeaux de M. et Mme Armand Bédard (Eugénie Boivin), sous les noms de Rosaire-Raymond et Rosario-Rolland. Ils naquirent à l'hôpital de McLennan en la fête du Saint-Rosaire, le 7 octobre dernier. Mme Joseph Granger et Mme Alfred Boivin, grand'mère des enfants étaient porteuses de l'un et l'autre jumeau. M. et Mme Napoléon Granger furent parrain et marraine de Rosaire-Raymond, et M. et Mme Maurice Boivin de Rosario-Rolland.

Chaleureuses félicitations aux parents qui comptent actuellement neuf enfants.

* * *

Va-et-vient

M. Adrien Langlois et sa mère, Mme Isidore Langlois, faisaient dernièrement un voyage d'affaires à Edmonton.

M. Gustave Paradis, indisposé par une toux tenace, suit les traitements d'un spécialiste aux hôpitaux de la ville. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et un retour prochain dans sa petite famille.

Baptême

M. et Mme Georges Comeau (née Thérèse Gagné, de Morinville), aujourd'hui de Rivière-Qui-Barre, ont le plaisir d'annoncer la naissance d'un garçon, qui portera les noms de Alfred-Henri. Parrain et marraine, M. et Mme Al. Comeau, de Shoal Creek.

ST - VINCENT

A M. et Mme Rolland St-Arnault, naissance d'une petite fille, baptisée sous le nom d'Anita. M. et Mme Joseph Gratton, grands-parents de l'enfant, ont été dans les honneurs.

* * *

Mlle Lucille Frigon est partie travailler en ville, à Edmonton.

* * *

M. William Ryan est venu de Vancouver se promener quelques jours chez ses enfants ici, Gerald Ryan et Mme Olenik.

* * *

Mlle Thérèse Dargis a pris emploi à la coopérative de Saint-Vincent.

* * *

Nous apprenons le départ de M. W. Burshtynski et de sa famille pour Vancouver.

* * *

Une grande partie de la récolte est encore à battre, par suite du mauvais temps.

Dannoze Avirond

FALHER

Dimanche le 20 octobre, nous avions le bonheur de posséder parmi nous Son Exc. Mgr Henri Routhier. Son Excellence remplacera sous peu le Rév. Père Bouchard qui nous quittera pour jusqu'en mars prochain. Il se rendra dans la province de Québec pour y travailler en faveur de l'oeuvre de l'éducation de notre jeunesse.

* * *

Il nous fait plaisir d'apprendre que Mlle Gabrielle Gagnon a quitté l'hôpital Général ces jours derniers. Mlle Gabrielle est maintenant parfaitement rétablie après une longue et grave maladie. Elle séjourne présentement à Edmonton où elle attend ses parents qui devront la rejoindre sous peu pour entreprendre un long voyage dans l'Est. Nos meilleurs voeux les accompagnent.

* * *

Mariages

Le 21 octobre avait lieu, en notre église, le mariage de Mlle Patricia Poirier et M. Edouard Parent, de Jean-Côté. Le mariage a été célébré par l'abbé Claude Dechamplain. Etaient fille et garçon d'honneur, Mlle Lucienne Poirier et M. Ernest Parent; bouquetière: Angèle Laflamme.

Le 20 octobre était célébré par le R. Père Roger St-Jacques le mariage de Mlle Cécile Albinati et de M. Adolphe Boisvert. Etaient fille et garçon d'honneur: Mlle Thérèse Boisvert et M. Paul-Henri Albinati. Beaucoup de parents et d'amis étaient venus de Spirit River, de Bensenion et Girouxville.

A ces deux couples, nous formulons les meilleurs voeux de bonheur.

* * *

Baptême

Le 16 octobre, Marie-Thérèse-Laurence, enfant de M. et Mme Arthur Roy, née le 6 octobre. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dumas.

Nos félicitations aux heureux parents.

BONNYVILLE

La température a ramené la bonne humeur parmi nos gens. Les battages à peine recommencés furent de nouveau abandonnés quelque peu, mais voilà que l'on est prêt à recommencer.

* * *

Vous savez la grande nouvelle? Nous avons un nouveau curé dans la personne de M. l'abbé Lerouge. Il est nommé curé temporaire. Dimanche dernier, ce bon père s'est présenté à ses paroissiens d'une manière tout à fait charmante. Nous remercions Mgr l'archevêque de nous avoir envoyé un pasteur aussi distingué. Nous sommes heureux de lui souhaiter la plus cordiale bienvenue et désirons lui offrir notre plus cordiale et entière coopération.

* * *

Dans notre dernier courrier, nous avons oublié par inadvertance de mentionner l'éloquente et si touchante oraison funèbre, prononcée en français et en anglais par le R. P. Chalifoux, curé de Saint-Vincent, lors du service du regretté curé B. Marchand.

* * *

Nous avons appris avec regret que la maladie sembla s'acharner chez M. Charles Beaupré. Le bon petit Guy, laitier depuis longtemps, fut opéré pour l'appendicite, puis sa soeur Yolande eut un bras fracturé.

Les Dames de Sainte-Anne auront une soirée le 24 novembre — ne l'oublions pas.

* * *

Notre club sportif a lancé une campagne de sollicitation afin de recueillir des fonds pour réorganiser la salle de récréation, faire une patinoire et plus tard un Curling Rink.

Les solliciteurs feront appel à tous, dans le village et dans la campagne, demandant à chacun de contribuer selon son bon désir. Ils acceptent n'importe quel objet, produit, animal, que saisje, qui sera ensuite râflé au profit, du club et dans le plus grand intérêt des jeunes qui ne savent souvent que faire de leur temps ou de leur personne.

Nomination au C.N.R. d'un ancien d'Edmonton

Montréal. — M. A.-A. Gardiner, gérant général du service des voyageurs du Canadien National, annonce la nomination de M. Andrew Roy MacDougall, au poste d'agent de district de ce service avec bureaux à Ottawa. M. MacDougall qui est actuellement agent général du service des voyageurs à Jasper Lodge entrera en fonction le 1er novembre prochain.

Né à Cambellton, I.P.-E., M. MacDougall a débuté dans la carrière ferroviaire en 1912 à Winnipeg. Après avoir occupé le poste d'agent des billets à Brandon et à Calgary, il a été promu, en 1923, agent voyageur en cette dernière ville. Nommé à un poste similaire à Edmonton, l'année suivante, il a été promu en 1938 agent du service des voyageurs pour la ville d'Edmonton. Lors de la réouverture de Jasper Park Lodge en juin 1946 il a été nommé agent général en cette ville et a été chargé de l'organisation du transport, en automobiles, des nombreux touristes de cette célèbre colonie de chalets.

Belgrade. — Son Excellence Mgr Patrick Hurley, nonce papal à Belgrade, a affirmé que la persécution des dignitaires de l'Eglise catholique en Yougoslavie se poursuit. Il a précisé que les autorités ont empêché six évêques d'entreprendre leur visite pastorale.

THORHILD

Les travaux de l'église qui avaient été suspendus faute de matériaux sont maintenant repris. Espérons qu'ils seront terminés et que nous y auront la messe bientôt. D'autres constructions avancent rapidement aussi.

* * *

M. Ways est à bâtir une jolie petite maison.

* * *

M. et Mme J. Giroux et leurs enfants, de Tawatinaw, étaient en visite dimanche chez Mme S. Labelle.

DONNELLY

La semaine dernière, M. et Mme Wilbrod Lacoursière avaient le plaisir de recevoir la visite de leur fille religieuse, la Rév. Sœur Jeanne Léonie, des Srs de la Providence à Midnapore.

* * *

Mme Gilbert Thibault est arrivée d'Angleterre pour rejoindre son mari récemment démobilisé. Ce jeune couple s'installera sur une ferme dans le district de Ballater. Nous leur souhaitons bon succès.

* * *

La famille Edouard Cimon est en voyage pour quelques jours à Edmonton et Vermillion.

* * *

M. Alonzo Mercier est revenu de Prince-George après une absence de trois mois.

* * *

M. Honoré Maisonneuve, en compagnie de sa mère et de MM. Evangéliste, Joseph et Paul Tanguay, visite la capitale.

* * *

Naissance:—A M. et Mme Richard Lagacé une fille née le 5 octobre et baptisée sous les noms de Marie-Giceline-Rose-Alma.

Parrain et marraine: M. et Mme Josaphat Fortier.

LA COREY

La semaine dernière, nos enfants d'école recevaient la visite du Rév. Père Adélard Berthold, o.f.m., d'Edmonton, le nouveau visiteur de nos écoles bilingues. Nous espérons que ses visites seront régulières.

* * *

Mlle Alice Limoges est actuellement à l'hôpital Saint-Louis. Elle se remet d'une opération pour appendicite. Elle sera bientôt au foyer.

* * *

M. Guy Limoges est allé prêter main forte à son frère Rolland, de Legoff, qui prépare son mariage pour bientôt.

* * *

La famille Joseph Plouffe nous a quitté pour Bonnyville où elle demeure dans la maison Labrie, sur notre route. On s'est aperçu qu'il disparaissait en le voyant déménager. C'est tout.

* * *

On est maintenant rendu au village avec la construction du chemin. On va continuer vers Iron River. Quand aux deux milles au sud, sur la route de Bonnyville, personne ne se soucie de sa mauvaise condition au printemps puisque personne veut coopérer pour l'améliorer. Les machines passées, il sera trop tard. C'est d'ailleurs bien bon de la part du gouvernement de nous faire ce beau chemin de l'est à l'ouest, sans que nous l'ayons demandé.

* * *

La semaine dernière il y eut un peu d'émoi alors qu'un avion atterrissait tout près du village. On croyait que c'était le curé Bérubé, mais c'étaient des vendeurs. Qui sait? Ils en vendront de ces machines peut-être une dans la place?

* * *

M. Félicien Nadon, et sa famille, de l'Ontario, est arrivé chez ses parents et veut s'établir ici, paraît-il. Louis Nadon est aussi revenu chez ses parents.

Chronique de France

Le problème des réfugiés russes en terre française

Par Léo DARVILLE, de la British United Press

Le gouvernement français attend avec un intérêt tout particulier les décisions qui ne sauraient manquer d'être prises tôt ou tard par l'O.N.U. en ce qui concerne les très nombreux Baltes, et autres réfugiés des territoires devenus soviétiques, qui se trouvent en Allemagne et ailleurs. Cette question concerne directement la France, depuis que l'ambassade de l'U.R.S.S. a délivré un certain nombre de passeports à des émigrés russes, dont certains avaient déjà acquis la nationalité française.

Les données du problème

Les statisticiens estiment qu'entre 1917 et 1923, environ 300,000 personnes chassées de Russie par la Révolution sont venues s'établir en France, et principalement à Paris. Celui qui a connu la capitale française au lendemain de l'autre guerre, a été frappé par la succession ininterrompue de cabarets et de boites de nuit russes qui avaient envahi Montmartre et Montparnasse. On avait également l'impression que neuf sur dix des chauffeurs de taxis avaient le même accent: celui des bords de la Neva. Aujourd'hui encore, les restaurants russes ne se comptent pas à Paris, et dans certains quartiers, la langue de Pouchkine est à peu pres la seule qu'on entende.

Cependant, sur les 300,000 immigrants de 1920 relativement peu — un tiers, estime-t-on — ont survécu à une vie de privations et de misère. Le gouvernement refusait à ces hôtes peu désirables l'indispensable "carte de travail", qui leur eût permis de gagner normalement leur vie. Ils acceptaient des emplois au grand rabais, et même leur don de polyglottes n'a pas suffi, dans la plupart des cas, à leur permettre d'assurer leur subsistance. D'autre part, c'étaient des dépaysés, souvent des aristocrates, pour qui le travail constituait une conception toute nouvelle. En un mot, vingt ans ont suffi à la disparition discrète, silencieuse, de 200,000 personnes. Les infirmiers des hôpitaux et les gardiens de la morgue ont à dire là-dessus d'éloquentes histoires.

Dans la mesure du possible, les Russes ont continué à vivre entre eux, et il n'est pas rare de rencontrer un jeune garçon ou une jeune fille, nés en exil, et pour qui la véritable mère-patrie, la littérature la plus familière et l'histoire la plus vivante continuent à être celles de leurs parents. Ils ont une pointe d'accent, fréquentent des écoles russes, et continuent à échapper à l'assimilation. D'autres, par contre, élevés à la française, n'ont plus de russe que leur nom.

Quoi qu'il en soit, en 1936 un recensement opéré par la Préfecture de police de la Seine a permis d'établir que 100,000 Russes blancs vivaient à Paris et dans la banlieue. Le nombre des naturalisations françaises a été minime: 20,000 en tout; en outre 10,000 femmes russes sont devenues françaises par leur mariage.

Nouveaux immigrants

On sait que des organisations allemandes, ou pro-allemandes du genre de l'armée Vlassov, ont fait entrer en France un grand nombre de Russes de l'U.R.S.S., comme soldats, travailleurs ou déportés. Ces immigrants d'un nouveau genre, citoyens soviétiques, répugnent, pour une raison ou une autre, à l'idée de retourner chez eux, et ils vivent aujourd'hui dans la clandestinité, sans carte d'identité ni carte d'alimentation. On dit que certains services policiers sont tenus de les traquer, et qu'un accord secret conclu à Yalta interdirait aux nations où ils se trouvent de les considérer comme des réfugiés, et de leur accorder le droit d'asile. Or tout Russe, même s'il est en règle avec le pays qu'il habite, ne peut qu'éprouver une légitime inquiétude devant les mesures sans douceur qui sont employées pour récupérer ces fuyards. Il court toujours le risque d'être pris pour l'un d'eux, et surtout de n'avoir guère le temps de s'expliquer sur la méprise dont il serait victime, si celle-ci avait lieu.

Rappelons pour mémoire qu'en France, on constate environ 90 disparitions chaque jour. Le récent enlèvement, coup sur coup, de deux étudiants russes semble pouvoir justifier en partie la crainte éprouvée par les réfugiés blancs, selon lesquels un pourcentage sensible de ces disparitions aurait une signification politique.

Un changement d'attitude

Si l'on ne perd de vue ces facteurs, on comprend mieux un phénomène intéressant qui s'est produit dans la colonie russe de Paris. Après avoir honni de loin, pendant vingt ans, le régime qui les avait chassés de chez eux, bon nombre de Russes, après la Libération, ont été tentés de se rapprocher de l'ambassade de la rue de Genelle, dont l'imposant portail est surmonté de la faucille et du marteau. Ils étaient mus, d'une part, par la crainte et, d'autre part, par des considérations patriotiques. Staline, à leurs yeux, avait forgé une nouvelle et puissante Russie. En interdisant le chant de l'"Internationale", en rétablissant tous les grades et les décorations de l'époque tzariste, il renouait un lien avec la Sainte Russie.

Et un beau jour, ces Russes qui étaient devenus peu ou prou des Français, furent tout heureux de se voir offrir à nouveau un passeport russe. Cela n'allait pas plus loin: ils n'étaient pas autorisés à rentrer dans leur ancienne patrie; mais, entre elle et eux, un lien solide et officiel était né.

Il convient de noter que les émigrés qui ont suivi cette voie se classent surtout parmi les Russes qui avaient conservé ou retrouvé une certaine aisance. Les miséreux de la première heure — dès l'immigration en France, on comptait 25 p.c. de vieillards, d'invalides, de tuberculeux, d'incurables — ceux du moins qui ont survécu, ont traîné une lourde existence que les diverses associations de bienfaisance aidaient mal à supporter; mais ceux-là sont demeurés fidèles à leur vieil idéal, et les compromissions avec les nouveaux maîtres de la Russie ne les ont guère séduits. Un vieil impotent ne touche aucune retraite; s'il en percevait une, elle serait égale à celle d'un vieux travailleur français, c'est-à-dire qu'elle s'élèverait à. . . 50 francs par mois; néanmoins, ce ne sont pas de tels vieux, mais bien des femmes du monde que l'on voit le plus souvent aux réunions organisées par l'ambassade.

Situation difficile

La presse française a souligné, dans son ensemble, le manque de courtoisie dont les services russes s'étaient rendus coupables, en donnant des papiers soviétiques à des gens qui, en tout état de choses, sont bel et bien des citoyens français. La question en est restée là pour l'heure, et des soucis diplomatiques empêchent que trop de commentaires aient lieu à ce sujet. Quant au statut légal des personnes intéressées, il demeure jusqu'à nouvel ordre celui de Français. La France n'a pas à tenir compte d'une mesure qui a été prise sur son territoire par des étrangers, et ne peut surtout pas la considérer valable. En dernier ressort, il se peut toutefois, comme nous l'indiquions en commençant cet article, **qu'une décision** soit prise par la France — à l'égard de ces Russes qui ont accepté la plus haute marque d'amitié du pays hospitalier qui les a abrités pendant vingt ans pour lui tourner le dos par la suite — en fonction d'un accord général qui serait trouvé à l'O.N.U.

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN-FRANÇAIS DE VANCOUVER

Il y avait une bonne assistance aux dernières soirées du Cercle canadien-français de Vancouver. Nous avons pu nous procurer le nom de quelques-uns des visiteurs: M. Jean-Charles Brière, de Rouyn, Québec; M. et Mme E.-J. Bélisle, de Végreville, Alberta; M. Paul Bordeleau, de Ladysmith, C.-C.; M. Robert Robidoux, de Ste-Hyacinthe, Québec; Mme Ida Gibault, d'Edmonton, et sa fille Mme Drew, de Vancouver; M. Claude et Mlle Collette Orieux, de Vancouver-nord; Mlle Mathilde Paille, de Winnipeg, Manitoba; Robert et Philippe Poulin, de Delmas, Saskatchewan; M. D. Gervais, de Laflèche, Saskatchewan.

M. Goguillon étant absent à cause de maladie, M. Albert Lefebvre présida la soirée et remercia chaleureusement tous ceux qui avaient contribué au succès des activités.

* * *

De passage à Vancouver récemment le Dr Amyot Jolicoeur, licencié de l'armée et attaché au bureau des vétérans dans la ville de Québec. Le docteur qui a fait son internat à l'hôpital St-Paul de Vancouver, s'est fait de nombreux amis à la Côte et tous ont été très heureux de le revoir et espèrent que sa prochaine visite sera plus longue que sa dernière.

M. et Mme C.-P. Chevalier reviennent d'une fin de semaine à Victoria où ils ont visité leurs amis M. et Mme A. Morin et M. et Mme M.-R. Dussault.

Ils viennent d'apprendre que leur fils, Austin, a reçu une promotion et a été transféré à la banque de la Nouvelle-Ecosse, à Codette, Saskatchewan. Félicitations au jeune homme.

* * *

Décès

Est mort à Maillardville le 2 octobre Elzéar Fraser, âgé de 76 ans. Lui survivent sa femme, six fils, Réal et John de Bonnyville, Alberta, Léonce, Théodore, Gérard, Jean, quatre filles, Cécile (Mme mailloux), Anne, Simonne, et Elisabeth de Maillardville, deux frères, Léon de Montréal et Hector de Maillardville.

L'église de Notre-Dame de Lourdes de Maillardville était remplie de parents et d'amis qui étaient venus rendre un dernier hommage à M. Fraser. Le Rév. P. Teck, o.p., chanta la messe solennelle de requiem et l'absoute fut dite par le Rév. Père Meunier, o.m.i. L'inhumation eut lieu au cimetière Calvaire.

A la famille éprouvée le Cercle canadien-français de Vancouver exprime ses sincères condoléances.

* * *

Bénédiction de l'hôpital Mont St-Joseph, Vancouver

Mercredi le 2 octobre avait lieu la bénédiction du nouvel hôpital Mont Saint-Joseph, qui est dirigé par les Srs Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Situé au numéro 3080 rue Prince-Edouard, près du chemin du roi (Kingsway) cet édifice est construit en brique, a cinq étages, contient 100 lits, est des plus modernes et il coûte, avec son ameublement, $400,000.

Nombreux étaient les amis catholiques et non-catholiques qui assistèrent à l'ouverture de l'hôpital. A deux heures S. Exc. Monseigneur W. Duke présida à la bénédiction de l'hôpital; ensuite Mgr L. Forget, maître de cérémonies, dans un bref discours de circonstance, fit allusion à l'origine des hôpitaux depuis la nuit des temps jusqu'à ceux de nos jours et félicita les Soeurs de leur inlassable dévouement envers les orientaux. Il présenta les suivants qui firent des allocutions: le Dr Stewart Murray, officier d'hygiène, l'échevin John Bennett qui représentait le maire J. Cornett, le représentant du Consul de Chine à Vancouver. Ce dernier adressa la parole en anglais et en chinois et décerna des diplômes aux présidents des diverses sociétés chinoises qui avaient donné de généreuses sommes d'argent. Ont pris la parole aussi M. Percy Ward, inspecteur provincial d'hôpitaux, M. Gardiner, l'architecte qui présenta la clef de l'hôpital à Me A.-H. Swencesky, avocat catholique. Il accepta la clef au nom des directeurs de l'hôpital. S. Exc. Mgr fit l'éloge des bonnes soeurs pour le zèle qu'elles déploient non seulement pour le soin des malades, mais pour les conversions qu'elles font.

M. le Consul de France et Mme Charles Claudon et le sénateur et Mme A. Blais étaient parmi les visiteurs.

Le clergé était représenté par S. Exc. Mgr W. Duke, Mgr L. Forget, le chanoine de Lorignier, les RR. PP. Brown, G. Beauregard, G. Bujold, s.s.s., McIsaac, N.-J. Cullinan, o.m.i., Corcoran, Cronin, Zephyrin, o.f.m., Frank, o.m.i., McCarthy, s.f.m., McIntosh, s.f.m., U. Sullivan, o.m.i., et Chrysostome, o.s.b.

Après avoir monté du premier au dernier étage, et s'être arrêtés à la chapelle, les visiteurs se groupèrent dans les trois grandes salles, artistiquement décorées de jolies fleurs d'automne et là on leur servit le thé. Mme J. Gagnier-Lambert, assisté de Mmes F. Marchand, R. Girard-Hughes, M. DuBos, A. Poitras et d'un comité de dames du Cercle canadien-français de Vancouver, étaient en charge des arrangements pour la réception.

Les Soeurs Missionnaires de l'Immaculée Conception ont accompli une tâche formidable depuis qu'elles ont quitté la Côte des Neiges, Montréal, pour venir ici en 1921, où, dans une modeste maison, sur la rue Keefer elles commencèrent leur école pour les enfants chinois. Elles visitèrent les pauvres et les malades et en 1924 il leur fallut se trouver un logis plus grand sur la rue Campbell. Là les 2ème et 3ème étages furent réservés pour hospitaliser les indigents et deux médecins donnent leurs services gratis. En 1927 un hôpital est bâti près du couvent. De ces humbles débuts, et en 25 ans seulement, les Soeurs de l'Immaculée-Conception ont réussi à ériger l'hôpital Mont St-Joseph. La divine Providence a veillé sur elles. Les sacrifices qu'elles se sont imposés, les difficultés qu'elles ont surmontées sont couronnés de succès, et aujourd'hui elles peuvent continuer leur oeuvre de missionnaires dans un endroit convenable.

Mgr Forget nous dit que le jour même de l'inauguration de l'hôpital, à 11 heures du matin, un bateau quittait le port de Vancouver pour le Japon et qu'il y avait à bord neuf Soeurs de l'Immaculée Conception qui partaient pour continuer leur mission de propagation de la foi.

Les membres du Cercle canadien-français de Vancouver offrent leurs sincères félicitations à la Soeur Marguerite, supérieure, Soeur Marie de la Visitation et à toutes leurs compagnes.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"
Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

MAISON A VENDRE
Bungalow de dix chambres, moderne, peut être occupé par deux familles ou pour une famille qui désirerait louer des chambres. $5,200. S'adresser à boite 24 La Survivance.

CHAMBRE A LOUER
Chambre-cuisine à louer; centrale. S'adresser à boite 21, La Survivance.

Terre à vendre dans St-Vincent
Trois quarts de section, dont 340 acres en culture, 125 acres en labour d'été. Bonne grande maison et dépendances. Bons puits. 2½ milles du village de St-Vincent, et même distance de l'école et de l'église. Centre très canadien. Ecole sous la direction des religieuses. Faire application à Nick Horbay, St-Vincent, Alberta.

POSITION DEMANDEE
Jeune homme bilingue, célibataire, de caractère assez tranquille, désire position dans un hôpital catholique ou autre institution. 3 ans d'expérience, assez habile dans les réparations, ou comme commis dans un centre français. S'adresser à boite 26, La Survivance.

INSTITUTRICE BILINGUE DEMANDEE
On demande une institutrice bilingue pour l'école de Coal Valley, Alta. Bon salaire pour personne capable. S'adresser à 705 édifice McLeod. Tél.: 25695.

EPICERIE A VENDRE
A vendre, dans le village de Chauvin, épicerie, résidence à même. Agences de machineries, séparateurs, ficelle d'engerbage (twine). Bâtisse en tsucco 24x 32. Hangar à même 20x14. Garage. Le tout: bâtisses, commerce, équipement, marchandises en main $3,000.00 (trois mille dollars). S'adresser à J.-Ls Corriveau, Chauvin, Alberta.

TERRE A VENDRE
Quart de section à vendre à 4½ milles à l'ouest du village de Legal. Ecole construite sur le terrain. S'adresser à Ferdinand Martineau, Legal.

TERRE A VENDRE
Demie-section à vendre dans la région de Cold Lake. Centre canadien situé à 1½ milles de l'école et 4 milles du village. Bonnes bâtisses, deux bons puits et bonne eau; 200 acres en culture et 25 acres prêt à casser. Pour informations s'adresser à Eugène Déry, Cold Lake, Alberta.

TERRE A VENDRE A VIMY
Quart de section, N.-E. 23-59-26-4; 160 acres. S'adresser à Evêché, McLennan, Alberta.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

Club La Salle
(IMMACULEE-CONCEPTION)

Les membres du club des jeunes avaient le plaisir, dimanche dernier, d'entendre une causerie donnée par M. l'abbé P. O'Reilly, professeur au séminaire Saint-Joseph. Le conférencier, qui avait choisi pour sujet le mariage chrétien, captiva son auditoire du commencement à la fin par son esprit et sa bonne humeur. Aussi par leurs applaudissements prolongés les membres ont montré qu'ils avaient apprécié beaucoup les bons conseils que ce bon ami des jeunes leur avait donnés.

Au début de la soirée, le président, M. Marcel Blackburn, donna un bref aperçu de quelques-unes des activités de l'année. Entr'autres, on parle d'une excursion de ski à Banff au courant de l'hiver. Les membres et futurs membres du club qui sont intéressés, sont priés d'en aviser l'exécutif dès maintenant si possible.

Pour dimanche prochain, le 27 octobre, une soirée-surprise est en préparation. Le comité en charge ne veut rien dévoiler avant 8 h. 30 dimanche prochain. Seule une chose est certaine, c'est que tous s'amuseront bien.

Le traité de paix avec l'Allemagne

Paris. — Dans les milieux diplomatiques ici, on dit que la conférence sur l'Allemagne aura peut-être lieu au printemps ou à l'été de 1947, et qu'il est possible que cette réunion ait lieu à Genève. Ce ne serait pas une conférence de paix comme celle des Vingt et Un, mais une réunion où l'on tenterait d'établir une politique générale au sujet du Reich, et de jeter les bases d'un traité de paix.

Il ne saurait y avoir de véritable conférence de paix au sujet de l'Allemagne tant qu'il ne se trouvera pas un gouvernement central allemand pour soumettre les vues du pays et pour signer le traité. On ne croit pas qu'un tel gouvernement puisse exister l'an prochain. Ce n'est donc qu'en 1948 qu'une conférence de paix proprement dite pourrait avoir lieu.

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

Charles Dupuis se dessine

Celui qui le 8 février au soir, aurait été placé en observation et aurait jeté ses regards par-dessus les palissades qui entouraient Schenectady, aurait pu voir, même à travers les tourbillons de neige, une masse noire s'agiter, ramper et s'étendre autour du bourg endormi. Son oreille aurait saisi des rumeurs confuses, de vagues murmures que le vent emportait.

Cette masse qui s'agitait presque sans bruit et entourait la ville d'une cercle sinistre, c'étaient nos deux cents Canadiens et Sauvages. Ils s'étaient bientôt aperçu que les habitants n'avaient point mis de sentinelles aux portes pour veiller à la sûreté commune; aussi cernaient-ils la place pour y entrer par les deux extrémités. Ces murmures entrecoupés étaient les ordres que les officiers de chaque détachement donnaient à leurs hommes.

Quand la troupe commandée par M. de Sainte-Hélène fût arrivée à la porte opposée à celle près de laquelle M. de Mantet s'était arrêté, M. de Sainte-Hélène poussa un cri assez prolongé. Ce signal, que toute personne inattentive eût confondu avec les sifflements du vent, fut entendu de M. de Mantet, qui pénétra aussitôt dans la place tandis que l'autre détachement exécutait de son côté la même manoeuvre.

Celui des habitants du bourg auquel il aurait été donné de voir en ce moment les assaillants, aurait cru être le jouet d'un songe affreux.

En effet, il devait être effrayant à voir ces hommes se glissant silencieusement dans les rues comme des fantômes et tout couverts de frimas. On aurait dit une légion d'esprits des ténèbres faisant une ronde nocturne.

L'ouragan qui redoublait de force et semblait par là favoriser singulièrement les Canadiens, couvrait le bruit de leurs pas et de leurs armes.

Quand le dernier homme du détachement de M. de Mantet eut dépassé la porte, celui-ci commanda la halte. Au même instant un cri, moins fort que le premier et plus rapproché, se fit entendre à l'autre bout de la place. C'était M. LeMoine de Sainte-Hélène avertissant le commandant qu'il était entré dans la place sans rencontrer d'obstacles.

M. de Mantet eut à peine entendu ce second signal qu'un sourire étrange illumina ses traits.

—Amis, s'écria-t-il en se tournant vers ses compagnons, voici l'heure des représailles! En avant! tout est pour nous!

Il tira en l'air un coup de pistolet. Au bruit de la détonation, les Canadiens et les Sauvages des deux détachements poussent une horrible clameur qui s'élève au-dessus du bruit de l'ouragan. Puis, tous se ruent avec furie sur les demeures des habitants endormis.

Quand on soulève le voile de la période de sang et de deuil qui enveloppa notre patrie à son berceau, quand la souvenance de tant de sang versé en représailles de part et d'autre passe lugubre devant les yeux, on se sent le coeur serré à la mémoire de ces temps orageux.

Laissons pour quelque temps le gros de l'expédition pour suivre une dizaine d'hommes qui se précipitent à pas de charge vers la maison habitée par Mlle Eva Mořirier.

Charles Dupuis est à la tête de ce petit détachement. L'Aigle-Noir ainsi que Thomas Fournier, qui suit son maître comme s'il était son ombre, sont à ses côtés. Le vieux coureur des bois, qui fait d'énormes enjambées et jure comme un païen, n'a plus l'air de se souvenir d'être parti un vendredi.

—Enfonce-moi cette porte, Thomas, s'écria Charles qui venait d'arriver en face de la maison isolée. Mais encore une fois, vous autres, respectez les femmes et les enfants, et réservez vos coups pour ceux que vous trouverez les armes à la main.

Il avait à peine fini de parler que la hache de Thomas Fournier commençait son oeuvre de destruction. Comme le brave homme y allait de bon coeur, sa besogne fut terminée en moins de temps que nous mettons à le dire; et les verrous cédant sous ses coups redoublés, l'entrée fut bientôt libre. Alors Charles Dupuis s'élança en avant, le pistolet au poing et le poignard entre les dents.

Mais il eut à peine fait quelques pas dans l'obscurité, qu'il reçut un coup violent sur la tête, et s'affaissa sur lui-même. Le vieux Thomas poussa un cri de rage en voyant tomber son jeune maître, rejoignit en deux bonds une forme noire qu'il avait vu s'agiter dans l'ombre, et saisissant son fusil par le canon, il lui administra un furieux coup de crosse. L'individu ainsi frappé roula sur le sol en poussant un profond gémissement.

Quand Charles Dupuis, qui n'était qu'étourdi, revint à lui, une lumière, que s'était procurée l'un de ses hommes, lui permit de reconnaître le lieu où il se trouvait et les êtres qui l'habitaient.

A deux pas de lui gisait, dans une mare de sang, la vieille servante d'Eva. Elle avait voulu défendre l'entrée de l'appartement de sa maîtresse, et, armée d'un gourdin, elle en avait frappé le jeune officier d'une main assez ferme, malgré son âge. Mais le coup de crosse que lui avait appliqué Thomas Fournier avait mis fin au dévouement et à la vie de la généreuse femme.

Charles Dupuis se remit tout aussitôt sur pied, et voyant l'Aigle-Noir occupé dans un coin à garrotter une femme, il s'approcha. Quand ses regards tombèrent sur Eva, il resta stupéfait. La pâleur répandue sur le visage de la jeune femme, la frayeur à laquelle elle était en proie, ne servaient qu'à la rendre plus belle. Les boucles soyeuses de sa chevelure en désordre inondaient ses blanches épaules et les voilaient à demi.

Le jeune officier fut tiré de sa muette contemplation par ces paroles de l'Aigle-Noir:

—La vierge pâle sera un bel ornement pour le wigwam du chef; elle sera sa femme.

—Arrière, brute! s'écria Charles, qui arma l'un de ses pistolets et ajusta l'Indien. Je te tue comme un chien, si tu ne laisses cette jeune fille et ne t'éloignes promptement d'ici.

—Quels droits mon frère a-t-il sur la vierge pâle qui est ma prisonnière? demanda le sauvage.

—Je n'ai point de compte à te rendre, répliqua Charles, qui appuya le canon de son arme sur la poitrine du chef. Mais celui-ci, prompt comme l'éclair, releva le pistolet de sa main gauche, tandis que sa droite tirait de sa ceinture un couteau à scalper. Il allait en frapper celui qui venait si subitement déranger ses plans, quand il fut rudement saisi par derrière, pirouetta sur lui-même et alla tomber au fond de la chambre.

Quand il se releva, son bras droit pendait inerte à son côté. Thomas Fournier le lui avait presque disloqué d'un tour de main. Se voyant vaincu, le Huron s'éloigna en grommelant des menaces, et s'élança dans la rue en jetant un regard haineux aux deux Canadiens.

Cependant, Charles s'était agenouillé auprès de la jeune fille qui s'était évanouie — après avoir eu soin cependant de donner un regard de gratitude à son généreux protecteur — et dénouait les liens qui serraient à la broyer les frêles poignets de la jeune personne.

Voyant ses autres compagnons occupés au pillage de la maison, le jeune homme se débarrassa de la lourde capote, en enveloppa sa jolie captive, et, saisissant ce léger fardeau dans ses bras, il s'élança au dehors en faisant signe à Thomas Fournier de le suivre.

A peine eurent-ils fait quelques pas qu'ils rencontrèrent un officier canadien, M. de Montigny, qui venait d'être blessé grièvement et que deux hommes soutenaient.

—Comment! avez-vous donc été blessé? demanda-t-il à son ami.

Celui-ci allait répondre quand la douleur que lui causait sa blessure le fit s'évanouir.

—Entrons-le ici, dit l'un des hommes qui le portaient, en désignant la maison la plus proche. Si les gens qui demeurent ici se montrent raisonnables, ils n'auront point à s'en repentir. Vieux Thomas, dit-il à notre ex-matelot, faismoi donc le plaisir d'enfoncer cette porte; car, si nous attendons qu'elle nous soit ouverte, notre officier a le temps de descendre sa garde.

Trois coups de hache firent l'affaire et le blessé fut entré dans la maison. Charles Dupuis suivait avec Eva, et Thomas Fournier fermait la marche.

—Il fait noir ici comme dans l'antre du diable, s'écria Thomas qui se mit à battre le briquet. S'étant procuré de la lumière, il aperçut une femme âgée et ses six filles blotties dans un coin et plutôt mortes que vives.

—Allons, allons, mes belles, leur dit-il, il ne vous sera fait aucun mal, si vous nous aidez à soigner cet officier blessé et à ranimer cette demoiselle qui a, ma foi, eu plus de raisons que vous d'avoir peur! Allons, dépêchez-vous, que diable, ou je vous jette par la fenêtre!

Les pauvres femmes, dont la peur paralysait les mouvements, se mirent en frais de lui obéir.

—Thomas, dit alors Charles à son serviteur, je te confie la garde de cette malheureuse enfant. Aies-en soin comme de la prunelle de tes yeux. S'il lui arrive la moindre chose, sur mon âme, tu en répondras. Moi, je m'en vais chercher ma part du combat; car, à en juger par le vacarme qui se fait non loin d'ici, nos amis ont en ce moment une rude besogne.

Il partit en courant.

La lueur de l'incendie qui dévorait déjà plusieurs maisons, le bruit des armes et les cris des combattants, lui apprirent bientôt où l'on se battait, et il s'élança dans la direction d'où provenait le tumulte.

(à suivre)

N.B.—La semaine prochaine: "La nuit du 8 février 1690.

La vente des Obligations d'Epargne du Canada

La vente des Obligations d'Epargne du Canada bat son plein depuis une semaine. Le total des ventes dans tout le pays est de $76,742,350 dont $10,832,650 de souscriptions par retenues sur le salaire. Les ventes vont également très bien dans les campagnes. En Saskatchewan, par exemple, le total pour les cinq premiers jours est de $4,017,550.

Madoc, un village de l'Ontario, a souscrit $32,800, soit une moyenne de plus de $100 pour chaque adulte.

Il ira à Ottawa

Victoria. — Le premier ministre John Hart, croyant que la conférence fédérale-provinciale ne sera pas reprise, a dit qu'il se préparait à se rendre à Ottawa, au début de novembre tout probablement, pour discuter la question des impôts et divers autres problèmes avec les fonctionnaires du gouvernement fédéral.

Le premier ministre de la Colombie Canadienne profitera de ce même voyage, croit-on, pour discuter de la hausse projetée dans les taux de fret au Canada.

Changement de juridiction

Québec. — La population des Iles de la Madeleine sera dorénavant sous la juridiction de l'évêque de Gaspé et ne relèvera plus du diocèse de Charlottetown. Telle est l'importante nouvelle que vient d'annoncer S. Exc. Mgr Leblanc, évêque de Gaspé, sur réception d'un message du Vatican, qui a décidé ce changement de juridiction.

Les Iles de la Madeleine comptent cinq paroisses et une desserte qui comprennent en tout 1,350 familles environ.

Les pourparlers en vue de détacher les Iles du diocèse de Charlottetown pour les rattacher au diocèse de Gaspé ont été entamés printemps dernier. La décision, communiquée aux Madelinots par les curés des cinq paroisses, a été accueillie avec joie. Il se peut que Mgr Leblanc y fasse dans un avenir assez rapproché sa première visite épiscopale.

Paroles de Duplessis

Montréal. — Au cours d'un grand banquet donné en son honneur, le chef de l'Union nationale a déclaré ce qui suit:

"Une conférence entre le fédéral et les provinces n'est pas une loterie où chacun cherche à l'emporter sur l'autre et où un parti politique cherche à en mettre un autre de côté, mais c'est ou ce doit être une réunion où tous travaillent pour le Canada. La collaboration n'est pas une rue à circulation d'un seul côté. Je désire collaborer, mais non pas être complice. La complicité, c'est vendre ma province, et je n'ai pas mandat pour vendre mes frères".

On parle déjà de revision

Paris. — Le Mouvement républicain populaire a décidé de faire de la rivision de la Constitution française un des premiers items de son programme en vue des élections parlementaires du 10 novembre. La Constitution fut adoptée par une faible majorité au cours du dernier referendum national.



Fédération des Coopératives franco-albertaines



Les dirigeants du mouvement coopératif vont se réunir à Edmonton

On nous annonce pour le 31 octobre prochain une réunion des chefs du mouvement coopératif des trois provinces de l'Ouest. Cette réunion aura lieu à Edmonton et durera trois jours, soit du 31 octobre au 2 novembre.

On espère que 7 ou 8 représentants français de chaque province seront présents; on est déjà assuré de la présence d'un président et d'un secrétaire français pour ces délibérations: M. l'abbé Couture, du Manitoba, et M. F. Jobin, du Conseil Supérieur de la Coopération.

Le but de cette réunion est de discuter la législation fiscale concernant les coopératives, afin d'obtenir le redressement de certains griefs.

Nous souhaitons que les dirigeants du mouvement coopératif français en Alberta répondent à l'invitation et participent à ces journées. Il serait malheureux que nos chefs s'abstiennent, lorsque ce sont les intérêts mêmes de la coopération qui sont en jeu. Ces dirigeants ont le devoir de ne rien négliger, puisque c'est sur eux que les coopérateurs comptent pour protéger leurs intérêts.

Plusieurs délégués viendront des autres provinces; il faut que les Canadiens français de l'Alberta, à plus forte raison, soient bien représentés.

Les réunions auront lieu dans la salle des délibérations des députés, (Members' Committee Room).

Quelques conseils pratiques pour pour les cercles d'étude

Conseils tirés des publications du Département de l'Agriculture des Etats-Unis, Office de l'Economie Agricole, Washington, D.C.

Avec l'approche de l'hiver, voici la saison où l'on devrait, en chacun de nos centres reprendre les cercles d'étude. Rappelons-nous que l'éducation est à la base du mouvement coopératif. Cesser l'éducation des membres c'est vouer le mouvement coopératif à une mort à petit feu. Nous donnons ici quelques conseils précieux de la revue pour les cercles d'étude.

Au chef d'équipe

A — Avant la discussion

1—Disposez les membres du groupe en cercle, de façon à ce que tout le monde puisse se voir.

2—S'il est possible d'avoir une table, ayez-en une pour vous ou même pour tout le groupe.

3—Qu'il soit bien prévu que personne n'aura à se lever pour parler. Il s'agit de procéder tout bonnement "sans cérémonie".

4—Voyez à ce que chacun soit installé à son aise. Voyez aussi à ce que la salle soit bien ventillée et bien éclairée.

5—Assurez-vous que tous les membres du groupe se connaissent les uns les autres. Facilitez-leur les présentations.

6—Tâchez de retenir les noms de chacun le plus tôt possible.

7—Ayez un tableau, de la craie, une brosse: ils pourront vous être utiles si vous avez des illustrations à donner.

8—Commencez la réunion à l'heure; finissez aussi à l'heure.

9—Au début de la réunion, insistez bien sur le fait que tous et chacun doivent prendre part à la discussion.

10—Donnez aussi, au début, un autre avis important: pas de grands discours! Il ne faut pas que ce soit toujours la même personne qui parle. Limitez le temps de chacun à une minute ou à peu près.

B — La réunion d'étude

1—Préparez-vous sérieusement à la discussion. Tâchez de vous imaginer à l'avance quelles seront les réactions des membres du groupe en face du problème étudié.

2—Au début de la réunion, pour amorcer la discussion, posez une question bien précise. Ou bien encore, inscrivez-en trois ou quatre au tableau, si vous croyez que c'est mieux, puis demandez au groupe la-Assurez-vous aussi que cette première question est claire et comquelle il préfère pour commencer. prise de tout le monde.

3—D'une façon générale, ne posez jamais une question directement à tel ou tel membre du cercle à moins que vous ne soyez sûr que cet interlocuteur ne sera pas embarrassé. Prenez plutôt une manière détournée: "Je pense que M. Bélanger a quelque chose à dire?. . ." Ou bien encore: "Qu'est-ce que vous pensez de cela, les autres?" "D'après votre expérience, vous autres, les amis là-bas, qu'est-ce que vous en dites?"

4—Si un membre parle trop longtemps, interrompez-le avec le plus de tact possible: "Tandis que nous en sommes sur ce point, peutêtre serait-il bon de connaître l'avis des autres? Nous passerons à votre deuxième question tantôt, voulez-vous?"

5—Ararngez-vous de façon à ce qu'on reste dans le sujet. Il faut que la discussion soit dirigée, certes, mais que cette direction soit plutôt effacée. Il faut que les membres puissent s'adresser les uns aux autres sans nécessairement passer par vou,s tout en gardant l'ordre, évidemment.

6—Rappelez-vous bien que l'opinion du chef d'équipe ne vaut pas plus que celle des autres dans la discussion. Oubliez votre point de vue. Votre besogne consiste à faire préciser les idées d'un chacun afin que la vérité s'en dégage d'elle-même.

7—Si vous constatez qu'on néglige un aspect important du problème à l'étude, soulevez-le. "La semaine dernière, Joseph Tremblay me disait qu'à son avis. . . Qu'est-ce que vous en pensez, vous autres?"

8—Faites en sorte qu'on ne s'embête pas. Encouragez la bonne humeur, la détente, enfin, voyez à ce que tout le monde soit bien à son aise et discute tout bonnement. Montrez de l'intérêt pour toutes les opinions qui sont émises, en appuyant toutefois sur celles qui sont importantes et en détournant la discussion de celles qui ne le sont pas.

9—A toutes les dix minutes ou à peu près, faites le point entre les différentes idées qui ont été exposées, en disant quelque chose comme: "Bon! voyons un peu où l'on va. . . On a dit ceci. . . ceci. . ." Que ce résumé soit aussi clair et aussi bref que possible. De même, également, à la fin de la discussion, résumez vous-même ce qui a été dit, ou bien faites faire ce résumé par le secrétaire du groupe.

10—Remarquez les questions auxquelles on n'a pas apporté de réponses et soulignez-les afin qu'on les étudie plus tard. Faites en sorte, en soulignant de façon habile les principaux points discutés au cours de la réunion, que fes membres aient le désir de poursuivre l'étude et la discussion du problème.

A chacun des membres du cercle

1—**N'ayez pas peur de donner votre opinion sur la question discutée.**

Le cercle d'étude, c'est votre affaire; c'est une occasion pour vous de dire ce que vous pensez. Alors, allez-y! Ne vous gênez pas!

2—**Portez attention à ce que dissnt les autres.**

Efforcez-vous de saisir le point de vue de celui qui parle; tâchez de voir sur quelle expérience et sur quel raisonnement reposent ses opinions.

3—**Restez assis pour parler.**

Le cercle d'étude n'est pas l'endroit pour les grands discours académiques. Ici, on cause tout bonnement, sans fla-fla ni snobisme, de façon à ce que chacun soit à l'aise.

4—**N'essayez pas d'avoir le monopole de la discussion.**

Laissez la chance aux autres d'exprimer leur avis Ne parlez pas durant plus d'une minute ou à peu près. Exposez votre idée en peu de mots et tenez-vous-en au sujet à discuter. Ensuite, laissez le tour aux autres.

5—**Ne perdez pas le fil de la discussion.**

Si vous ne voyez plus où l'on va, dites-le. Demandez qu'on vous apporte des exemples, des illustrations, jusqu'à ce que vous ayez compris. Efforcez-vous de rattacher ce qui est dit avec ce que vous savez par expérience ou avec ce que vous avez déjà lu.

6—**Soyez toujours aimable quand vous différez d'avis avec quelqu'un.**

Il y a une vérité que tout le monde cherche: la bonne humeur dans la discussion aide à la trouver. Sachez toujours garder votre sourire.

7—**Battez le fer quand il est chaud.**

N'attendez pas que le chef d'équipe note que vous avez quelque chose à dire; dites-le immédiatement. Si plusieurs veulent parler en même temps, là, c'est le rôle du chef d'accorder la parole à l'un, quitte à donner plus tard la chance à l'autre.

8—**Soyez préparé quand vous venez au cercle d'étude.**

N'hésitez pas à soulever durant la discussion les points que vous n'aurez pas compris lors d'une lecture antérieure ou lors d'une conversation. Prenez des notes avant de vous rendre au cercle d'étude.

9—**Après la réunion, continuez à étudier.**

Rappelez-vous bien que le cercle d'étude ne possède une véritable efficacité que s'il vous incite à l'étude personnelle. Alors, lisez, continuez à vous renseigner, à vous documenter.

10—**Pourquoi pas un cercle d'étude chez chez vous?**

Les cercels d'étude prennent de plus en plus de la vogue. Un peu partout, les gens se réunissent pour discuter en commun de leurs problèmes sous la direction d'un chef. Certains programmes radiophoniques sont organisés pour amorcer les discussions en équipes. Alors pourquoi ne feriez-vous pas comme les autres? Pourquoi pas un cercle d'étude chez vous, avec vos voisins?

Progrès croissant des coopératives

Les coopératives commerciales au Canada sont des organisations classées d'emblée dans la catégorie des entreprises commerciales importantes. En 1945, les transactions totales de ces coopératives, dont la plupart sont des coopératives de cultivateurs, s'élevaient à $585,650,066, en augmentation de 270 p. 100 sur le volume total des affaires enregistrées il y a dix ans, soit en 1936.

Un rapport intitulé "La coopération au Canada en 1945", que vient tout juste de publier la division de l'Economie, Service des marchés, ministère fédéral de l'Agriculture, et qui a été préparé par le docteur A. E. Richards et Lucienne Lalonde, renferme des chiffres et renseignements intéressants sur ce sujet. A la fin de l'année à l'étude, il y avait 739,604 actionnaires ou membres, soit plus du double de l'effectif de 1936. Du chiffre total des affaires de $585,650,066 enregistré en 1945, $500,481,627 représentaient des ventes de produits agricoles. L'actif de toutes les coopératives commerciales canadiennes au 31 juillet, soit à la fin de l'année agricole 1944-1945, s'élevait à $172,565,590, soit plus du double de la valeur enregistrée en 1936 Le capital d'exploitation est passé de $15,797,223 en 1936 à $40,163,231 en 1945.

Le rapport signale que les coopératives de vente dans le Dominion ont écoulé environ 28 p. 100 des principaux produits agricoles dirigés dans la voie du commerce en 1944-1945. Les coopératives ont écoulé 17 p. 100 du total des produits laitiers vendus; 17 p. 100 du bétail; 12 p. 100 des oeufs et volailles; 47 p. 100 de la laine; 27 p. 100 des fruits et légumes; 21 p. 100 du miel; 36 p. 100 des produits de l'érable; 89 p. 100 du tabac et 46 p. 100 du grain et de la graine de semence. La valeur des produits de ferme vendus en 1945 s'élevait à $40,-000.000 de plus qu'en 1944.

Mais les coopératives commerciales au Canada ne se limitent pas à la vente des produits de ferme. Elles vendent toute une variété de fournitures et de marchandises à leurs membres et patrons. En 1944-1945, ces ventes se sont élevées à $81,360,855, soit une augmentation de $15,000,000 sur l'année précédente. Les coopératives font également un gros chiffre d'affaires dans le domaine de l'assurance mutuelle contre l'incendie. Il y a 409 de ces compagnies d'assurance, qui portent des risques s'élevant à $1,436,293,369 avec un actif net d'environ $16,000,000. Les pertes nettes payées en 1944 s'élevaient à environ $3,-000,000.

C'est la Saskatchewan qui vient en tête des provinces pour le nombre d'actionnaires ou membres des coopératives et pour le chiffre d'affaires: 237,-842 membres et $191,164,395 d'affaires en 1944-1945. L'Alberta vient en deuxième place avec 149,196 membres et un chiffre d'affaires total de $99,080,370, pour l'année. Ontario arrive troisième pour le chiffre d'affaires avec $77,507,-707 et occupe la cinquième place pour le nombre de membres ,57,715) cédant le pas au Manitoba qui a 116,043 membres et au Québec qui en a 61,713.

Le rapport révèle en outre qu'il y a 2,375 systèmes coopératifs de téléphone qui fonctionnent au Canada avec un capital-action dépassant $22,000,000 et 110,388 téléphones reliés à la fin de l'année 1944. De plus, les coopératives fournissent des services comme l'habitation, le logement, la pension, le transport, les soins médicaux et hospitaliers et les services funéraires.

Si tous les wagons à voyageurs et à marchandises et le matériel roulant du Canadien National, — à l'exclusion des locomotives — était mis bout à bout, ils formeraient un train de 853 milles de long.

Grande exposition à Toronto en 1948

Le Canada se prépare à l'exposition internationale du commerce qui aura lieu à Toronto en 1948. Le gouvernement fédéral vient, en effet, d'autoriser le choix d'un comité consultatif. L'hon. J.-A. MacKinnon, ministre du Commerce, avait demandé à six organismes d'affaires, intéressés dans la promotion du commerce canadien, de nommer des représentants à ce comité. Leur choix a été confirmé par arrêté en conseil.

M. Glen Bannerman, de la commission d'exposition du gouvernement canadien, agira comme présiednt. Les autres membres seront: M. Elwood Hughes, Canadien National Exhibition; M. Geo. Lanning, Canadian Exporters Association; M. C. LaFerle, Canadian Importers and Trade Association; M. J.-A. Terrace, Association des Manufacturiers canadiens; M. Paul Béique, Chambre de Commerce canadienne, et M. H.-G. Colebrook, Toronto Board of Trade.

L'exposition internationale du commerce aura lieu au Colisée de Toronto. Ce sera la première du genre jamais tenue au Canada. Elle attirera des acheteurs et des vendeurs de tous les pays du monde.

La Survivance des Jeunes

LOUIS HEBERT ET MARIE ROLLET

Marie Rollet

(Dialogue)

O.—Marie Rollet, épouse de Louis Hébert! Quel beau sujet d'étude! Enfin nous retrouvons une noble figure de femme à qui nous pouvons ressembler.

I.—Rien ne t'empêche d'imiter la bravoure de Madeleine de Verchères, l'esprit de foi de Marguerite Bourgeoys, la confiance en Dieu de Marie de l'Incarnation.

O.—Je préfère encore Marie Rollet à ces héroïnes parce qu'elle ressemble en tout à nos mamans. Elle a aussi fondé un foyer, le premier qui fut établi en Nouvelle-France.

E.—Il n'y avait donc pas de femmes au pays?

J.—Les deux premières femmes françaises qui foulèrent le sol de la Nouvelle-France furent Mme Louis Hébert et Mme de Poutrincourt. Elles eurent le courage d'accompagner leurs maris jusqu'en Acadie en 1609, quoique peu après elles durent retourner en France, quand Port-Royal fut détruit par les Anglais.

T.—Quand Madame Hébert revint-elle en Nouvelle-France?

N.—Sur l'invitation pressante de Champlain, son ancien compagnon de Port-Royal. Louis Hébert traversa de nouveau les mers en 1617 avec sa femme et ses trois enfants: Anne, Guillemette et Guillaume.

B.—Marie Hébert n'eut-elle pas du regret de quitter la France pour venir ici en pleine forêt, parmi les bêtes fauves, au milieu des Indiens?

M.—Certes, Madame Hébert fit un grand sacrifice en quittant ses parents et ses amis, mais avant tout, elle avait à coeur de seconder son mari dans son oeuvre d'apostolat auprès des infidèles, pour la plus grande gloire de Dieu et l'honneur de la France.

G.—Où la famille Hébert s'installa-t-elle à Québec?

C.—Avec l'aide des ouvriers et des maçons de l'Habitation, Louis Hébert se construisit une maison en pierre, située sur l'emplacement même du Séminaire de Québec. Avec combien de joie Madame Hébert dût prendre possession de son nouveau domaine.

L.—Quelle école ses enfants fréquentaient-ils?

C.—Il n'y avait pas d'école à Québec en ce temps-là. Madame Hébert se fit l'éducatrice de ses enfants. En outre elle apprit la langue indigène pour pouvoir instruire les petits sauvages des vérités de notre religion.

S.—Marie Rollet vécut-elle des jours paisibles à Québec?

K.—Son bonheur fut de courte durée. Un an après son arrivée, sa fille Anne se maria à Etienne Jonquet. Tous deux moururent dans l'espace de deux ans. De même, Louis Hébert mourut à la fin de janvier 1627; puis survint une grande famine qui réduisit à la misère tous les habitants de la petite colonie et, en 1629, pour comble de malheur, la Nouvelle-France passa aux mains des Anglais. Alors la plupart des Français retournèrent en France.

R.—Madame Hébert aussi?

K.—Non, Madame Hébert resta seule à Québec avec son gendre Guillaume Couillard. Elle ne voulut pas quitter le toit paternel et abandonner ainsi le tombeau de sa fille Anne et de son époux Louis Hébert.

D.—Marie Rollet était une femme courageuse!

O.—On ne peut trouver d'héroïsme plus grand. Cette femme pendant trois ans, accepta de subir les mauvais traitements de ses agresseurs, pour rester fidèle à sa nouvelle patrie.

F.—En 1632, le Canada fut rendu à la France.

N.—Imaginez-vous la joie de cette famille française, quand elle apprit la venue des missionnaires, après avoir été privée des secours de la religion pendant trois ans.

P.—Les petits sauvages que Marie Rollet avait instruits ont-ils pu rester catholiques pendant la captivité?

C.—Elle continua de leur donner des leçons de catéchisme. Plusieurs d'entre eux furent baptisés et elle devint leur marraine.

R.—C'est pour cette raison qu'on dit que Marie Rollet fut la première institutrice de la Nouvelle-France?

M.—Marie Rollet rendit d'immenses services aux missionnaires en inaugurant un séminaire sauvage dans sa propre maison Elle se chargeait de nourrir ces enfants sauvages, de les vêtir et de leur inculquer quelques notions de propreté. Les enfants de Guillaume Couillard, d'Abraham Martin, de Pierre Desportes apprirent leurs lettres françaises et leur catéchisme à cette école.

A.—Vécut-elle longtemps après la mort de son mari?

F.—Marie Rollet mourut en 1649. Les sauvages la pleurèrent comme leur plus grande protectrice, et les missionnaires reconnurent en elle la première dame catéchiste de la Nouvelle-France.

T.—Marie Rollet fut une vaillante chrétienne.

L.—Le bon Dieu a dû récompenser sa grande charité. Les petits sauvages qu'elle a convertis doivent lui faire un beau cortège dans le ciel.

A.—Et elle mérite aussi notre admiration pour sa fidélité dans l'adversité et son attachement au sol canadien.

G.—C'est une leçon pour nous tous. Rappelons-nous bien que rien de grand et de durable ne peut se faire sans effort et sans sacrifice.

B.—Vive Marie Rollet!

S.—Vive Louis Hébert!

E.—Vivent nos aïeux!

(L'Enseignement Primaire Nov. 1943)

* * *

Notes supplémentaires pour Louis Hébert

Louis Hébert vit le jour à Paris. Il était apothicaire. Mais la Providence le fit premier colon acadien, premier colon canadien et premier seigneur canadien de cette partie de la haute-ville de Québec, sur laquelle s'élèvent la Basilique, le Séminaire, l'université Laval et comprend les rues Hébert et Couillard.

Son geste de "semeur offrant au Ciel sa première gerbe consacre à Dieu, pour ainsi dire, toutes les futures moissons du Canada français". Ce rôle lui coûta bien cher. Les peines commencèrent en pleine traversée: parti sur le Honfleur, le 11 avril 1617, il n'arrive à Tadoussac que le 14 juin. Traversée interminable au milieu de continuels dangers. "Arrivés à environ soixante lieues du grand Banc (de Terre-Neuve), raconte Sagard, nos voyageurs se virent entourés de glaces immenses, que le vent et les courants poussaient avec violence contre le vaisseau. Dans la consternation générale, le Père Joseph Le Caron, voyant que tout le secours humain n'était point capable de les délivrer du naufrage, demanda très instamment celui du Ciel par les voeux et les prières qu'il fit publiquement dans le vaisseau. Il confessa tout le monde et se mit lui-même en état de paraitre devant Dieu. On fut touché de compassion et sensiblement attendri quand la Dame Hébert éleva par les écoutilles le plus petit de ses enfants, afin qu'il reçut aussi bien que tous les autres, la bénédiction de ce bon Père. Ils n'échappèrent que par miracle, comme ils le reconnurent par les lettres écrites en France."

Son oeuvre au pays fut, comme celle de Colomb, de Cartier et de Champalin, l'oeuvre d'un profond chrétien. Ecoutez encore Sagard raconter la fin de cet homme et vous verrez de quelle trempe il était:

"Avant de mourir il reçut avec une piété touchante les sacrements de la sainte Eglise, du Père Joseph Le Caron, et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les siens. Après quoi il fit approcher de son lit sa femme et ses enfants, auxquels il fit une courte exhortation sur la vanité de cette vie, sur les trésors du ciel, et sur le mérite que l'on acquiert devant Dieu en travaillant pour le salut du prochain. Je meurs content, leur disait-il, puisqu'il a plu à Notre-Seigneur de me faire la grâce de voir mourir avant moi des sauvages convertis. J'ai passé les mers pour venir les secourir, plutôt que pour aucun intérêt particulier, et je mourrais volontiers pour leur conversion si tel était le bon plaisir de Dieu. Je vous supplie de les aimer comme je les ai aimés, et de les assister selon votre pouvoir. Dieu vous en saura gré et vous récompensera en Paradis. Ce sont des créatures raisonnables comme nous, et elles peuvent aimer un même Dieu que nous, si elles en avaient la connaissance, à laquelle je vous supplie de les aider par vos exemples et vos prières.

"Je vous exhorte aussi à la paix, à l'amour maternel et filial, que vous vous devez respectueusement les uns les autres, car en cela vous accomplirez la loi de Dieu, fondée sur la charité. Cette vie est de courte durée, et celle à venir est pour l'éternité; je suis près d'aller devant mon Dieu, qui est mon juge, auquel je dois rendre compte de toute ma vie passée, priez-le pour moi, afin que je puisse trouver grâce devant sa face, et que je sois un jour du nombre de ses élus".

Puis, continue Sagard, levant la main, il leur donna à tous sa bénédiction, et rendit son âme entre les bras de son Créateur, le 25 janvier 1627, jour de la Conversion de saint Paul.

* * *

Cinéma éducateur

Tournée de cinéma de M. D. Bouvier.
26 octobre: Blue Quills (école), 2:00 p.m.
27 octobre: Saint-Paul, 8:15 p.m.
28 octobre: Ecole Saint-Paul
29 octobre: Couvent Assomption, 3:00
30 octobre: Legal, 3:00 p.m. et 8:00 p.m.
31 octobre: Morinville 3:00 et 8:00 p.m.
1er novembre: Vimy, 3:00 et 8:00 p.m.
5 novembre: Picardville, 3:00, 8:00 p.m.
9 novembre: Donatville, 8:00 p.m.
10 novembre: Atmore, 2:00 p.m.
10 novembre: Plamondon, 8:00 p.m.
11 novembre: Breynat, 8:00 p.m.
12 nov.: Lac-la-Biche Mission, 2:00 p.m.
12 novembre: Lac des Ooeufs, 8:00 p.m.
13 novembre: Lac-la-Biche, 8:00 p.m.

L'automne

Hélas! l'azur n'est plus installé dans nos yeux.
La morne pluie abonde aux carreaux ennuyeux.
Nous y gardons la maison tout comme des malades.
Le sentier n'entend plus rouler nos escalades,
Et la route a noyé la trace de nos pas;
Le feu danse, orgueilleux qu'on ne le quitte pas,
Et fait aux yeux du chat ses riches incendies;
Et les mouches, sentant le froid, sont engourdies
Et viennent sur le mur réchauffant s'attrouper;
Même les maladroits peuvent les attraper.

Abel BONNARD

Questionnaire

Grades 3 à 6

Complétez: Louis Hébert fut le premier........................, le premier........................ et le premier........................ 2. Marie Rollet fut la première........................
3. Ils vinrent à Québec en........................
4. Ils firent un grand sacrifice en quittant........................, mais ils avaient à coeur leur oeuvre d'apostolat auprès des........................ 5. Louis Hébert mourut en........................ et Marie Rollet en........................ 6. Rien ne grand et de durable ne peut se faire sans........................

Grades 7 à 9

Avec ce dialogue et les notes supplémentaires, reconstituez une petite biographie de Louis Hébert.

Grades 10 à 12

Si "rien de grand et de durable ne peut se faire sans effort et sans sacrifice", "c'est toujours dans l'amour du bon Dieu et de sa sainte religion que se trouvent la force et le courage en face des obstacles les plus redoutables".

Commentez brièvement.

Le diplomate dans la tour d'ivoire

M. Jusserand, ambassadeur de France aux Etats-Unis, fut prié de quitter Washington. M. Jusserand vivait à Washington trop isolé. Il n'allait guère qu'à la Maison-Blanche. Quand Briand, alors président du Conseil, vint à la capitale fédérale des Etats-Unis pour la Conférence du désarmement, il voulut aller chez les ambassadeurs étrangers déposer sa carte. M. Jusserand fut son cicerone. Celui-ci l'emmena d'abord à l'ambassade du Japon. A la grille de l'ambassade, le chauffeur sonna:

—Que voulez-vous, lui dit-on?

—Mais ouvrez! C'est le premier ministre de France et son ambassadeur.

—Qu'est-ce qu'ils veulent?

—Voir l'ambassadeur.

—Quel ambassadeur?

—Du Japon.

Alors, dans un formidable éclat de rire, on répondit au chauffeur:

—Il a déménagé depuis deux ans!

L'entrée des élèves

Trois septembre. Jour d'entrée à l'école de Fort Kent. Une vive animation règne partout. La joie domine tous les coeurs; les visages sont animés d'un beau sourire. Les professeurs eux-mêmes se laissent gagner par l'ambiance et participent à la joie des élèves.

Ce matin, sûrement, la vivacité des enfants dans les foyers paternels est sans borne. Leur sac en bandoulière ils partent en entonnant une chanson populaire. Chemin faisant, la conversation s'engage; c'est un véritable coq-à-l'âne. Les voici rendus dans la cour de l'école. Des bonjours s'échangent et le babillement que l'on entend de part et part est incompréhensible. Ding-dong! Ding-dong! C'est la cloche; c'est le temps d'entrer en classe. Pour la première journée, l'ouvrage n'est pas abondant, mais sur les visages de quelques-uns on lit une véritable ambition, même de la détermination. Les étudiants réalisent qu'il faut absolument s'instruire afin de recevoir la science nécessaire pour obtenir une bonne position dans une future carrière. Nos dévouées maitresses nous donnent une ferme formation de caractère.

L'école est vraiment un second foyer. Tout comme les abeilles, travailleuses inépuisables, les élèves s'appliquent à leur tâche journalière, afin d'arriver au but désiré.

Rappelons-nous souvent ce beau proverbe: "On récolte ce que l'on sème".

Doris-Ducharme,
Fort Kent

Les battages

C'est la mi-septembre. Déjà nous sentons que le temps commence à se rafraîchir. Les épis de blé déjà très murs et abattus d'hier brillent sous le soleil moins chaud d'automne.

Enfin nous voyons que le fermier se prépare pour un travail plus dur. Il est content car il sait qu'on a rien sans peine. C'est le moment des battages sur la ferme du moissonneur.

Les battages sont arrivés et déjà ils sont au travail. Les chargeurs manoeuvrent les gerbes gaillardement. Ils les déposent dans la batteuse qui les broie et en fait sortir les grains et la paille. Cela va vite; mais pas encore assez au gré des batteurs. Quand midi arrive les hommes se rendent à la maison où un bon diner soigneusement préparé les attend. Ils ont bon appétit après une longue avant-midi de dur labeur. Après le repas les hommes restent autour de la table. Ils parlent de leur moisson, des animaux et de tout ce qui se rapporte à la ferme. Les hommes robustes n'ont pas l'air trop fatigués mais les jeunes qui font les battages pour la première année ont déjà hâte que la journée finisse. Leurs forces renouvellées les travailleurs retournent au champ; ils ne craignent pas le travail ou la peine.

Quel contraste entre une terre cultivée et une autre non cultivée. Sur la première il y a de la vie. Sur l'autre on dirait que la mort a passé.

Aline La Brie,
Fort Kent

Pour rire

Du tac au tac

Marguerite parle à tort et à travers. Son grand frère:

—Sais-tu la différence qu'il y a entre cette glace et toi?

La petite ouvre de grands yeux:

—Non.

—Eh bien! c'est qu'elle réfléchit, et toi pas.

—Ah!

Un silence... Elle reprend, l'air malin:

—Trouve donc, à ton tour, la différence entre ce même miroir et toi?

Malgré ses douze ans, Monsieur est embarrassé.

—Eh bien! déclare Marguerite, triomphante, c'est qu'il est poli, et toi pas.

* * *

Deuil

On présente à Lily un négrillon de cinq ans. Lily considère gravement l'enfant des Tropiques, puis, pour entrer en conversation:

—De qui es-tu en deuil, dis?

béciles qui s'obstinent à prononcer "ton" au lieu de "tan".

* * *

Yankee et Tommy

Un Tommy anglais et un soldat américain, contemplent le Vésuve.

L'Anglais dit à son compagnon:

—Je ne crois pas que vous ayez quelque chose de pareil, chez vous.

—Non, avoue l'Américain, mais nous avons un service de pompiers qui pourrait l'éteindre.

* * *

C'est un menteur

—Voyons, Jacques, pourquoi refusestu de jouer avec ce petit garçon? Il est pourtant bien gentil.

—Non, maman, c'est un menteur.

—Oh! vraiment?

—Mais oui, je lui ai demandé combien il avait de frères, il m'a répondu: "Rien qu'un". J'ai demandé la même chose à sa petite soeur, et elle m'a répondu qu'elle en avait deux. Tu vois! . . .

* * *

L'art de s'enrichir

Comment êtes-vous arrivés si vite à la fortune? demandait-on à l'une de nos nouveaux riches.

—Oh! c'est bien simple: en me promenant sur la place de la Bourse. . .

—Vraiment?

—Mon Dieu! oui, les mains dans les poches.

—Dans les poches de qui?

Gourmandise

Lorsque le duc de Wellington était à Paris comme chef des armées alliées, il fut invité à diner par Cambacérsè. On servit en particulier un plat très recherché. Cambacérès, qui était un fin gourmet, demanda au général anglais s'il le trouvait de son goût.

—Il est très bon, répondit le duc, mais je vous avoue que je ne fais attention à ce que je mange.

—Bon Dieu! s'écrie Cambacérès en laissant tomber sa fourchette de surprise. Vous ne faites pas attention à ce que vous mangez? Mais alors pourquoi êtes-vous ici?

Paysans irascible et raisonneur

Dans le premier voyage aérien que Blanchard fit en Hollande, il descendit sur le champ d'un paysan. Le bonhomme fut beaucoup moins touché de ce spectacle nouveau que du dommage fait à quelques touffes d'herbes; il se précipita sur le ballon et fut sur le point d'assommer l'aéronaute, qui ne se tira des mains du rustre qu'en lui souscrivant un billet de dix ducats.

Cependant, le ballon déchiré était en piteux état, et Blanchard cita en justice le paysan pour réparation du dommage qui lui avait été causé.

Messieurs, d'éclara le paysan devant les juges, la loi de notre pays porte, en termes formels, que tout ce qui tombe des airs ou du ciel dans un champ appartient au propriétaire de ce champ. Or, M. Blanchard et son ballon sont tombés des airs dans mon champ. M. Blanchard et son ballon m'appartenaient donc. J'ai permis à M. Blanchard de se racheter moyennant dix ducats, il est clair qu'il me les doit; et s'il me les doit, c'est que je ne lui dois rien.

Ce raisonnement en bonne forme parut péremptoire.

Blanchard eut le bon esprit d'en dire le premier, et l'affaire n'alla pas plus loin.

Lisez et faites lire la Survivance.

Le Canada déplore la perte d'un de ses plus grands avocats

Me Aimé Geoffrion, l'un des membres les plus éminents du Barreau du Québec et directeur de plusieurs importantes sociétés industrielles et financières canadiennes, est décédé à Montréal, la semaine dernière, à l'âge de 73 ans.

Autorité reconnue en droit constitutionnel, Me Geoffrion a souvent plaidé la cause du gouvernement fédéral ou du gouvernement provincial devant les tribunaux canadiens et devant le Conseil privé de Londres.

Il y a à peine un an, il s'était rendu deux fois à Londres pour plaider deux causes devant le plus haut tribunal de l'empire.

Voici quelques-uns des nombreux témoignages rendus à la mémoire de Me Geoffrion.

Le juge en chef de la cour suprême du Canada, M. Thibodeau Rinfret a déclaré:

"M. Geoffrion était le dernier survivant des grands avocats qui, lorsque j'eus l'honneur d'être appelé à la Cour Suprême du Canada, comparaissaient régulièrement devant cette Cour. Sans peut-être qu'il fût supérieur à quelques-uns d'entre eux, il avait quelque chose de particulièrement caractéristique qui le distinguait de chacun des autres. La rapidité de son cerveau était extraordinaire. Aucune objection ne l'a jamais pris au dépourvu. Même inattendu, même en apparence inéluctable, l'obstacle était par lui spontanément franchi.

"Pour le Banc, pour ses adversaires, pour tous les juristes, c'était un délice de le voir manoeuvrer à travers les écueils et trouver l'argument qui lui faisait surmonter toutes les difficultés. Nul n'a pu, mieux que lui, montrer autant de ressources au cours d'une argumentation. Il étonnait sans cesse par la variété de ses moyens et par son habileté à offrir les solutions exactes Il n'avait pas seulement la connaissance profonde du droit et de ses complexités, il était véritablement le droit en personne. Il était pétri de sens légal.

"A cela, il joignait une grande culture générale. L'histoire n'avait pas pour lui de secrets. Il était également à l'aise dans toutes les sciences. Et, si on ajoute encore son admirable urbanité, ses qualités humaines qui en faisaient le compagnon charmant, le causeur très intéressant qu'il fut toujours, on mesure la perte énorme que vient de faire le Barreau du Canada, en particulier, mais très certainement aussi le pays tout entier".

* * *

M. D. C. Coleman, président du Pacifique Canadien, a fait en ces termes l'éloge de feu M. Aimé Geoffrion:

"Aimé Geoffrion était l'avocat le plus éminent du Barreau canadien. Les grands avocats ne sont pas toujours des conseillers avertis. Me Geoffrion brillait dans les deux domaines. Dans les conseils qu'il donnait à sa nombreuse clientèle, il semblait toujours trouver une formule à la fois juste et prudente, et il savait à quel moment précis introduire dans les assemblées, parfois orageuses, la note voulue de bonté et de tolérance. Le Pacifique Canadien s'enorgueillit d'avoir compté dans son conseil d'administration cette grande personnalité canadienne-française et il regrettera vivement la disparition d'un homme d'une telle valeur."

* * *

L'hon. Louis St-Laurent, ministre de la Justice, a rendu hommage à la mémoire de M. Aimé Geoffrion en ces termes: "Nous sommes tous émus à la pensée qu'Aimé Geoffrion est décédé. Tous les juges devant qui il a agi comme avocat et tous les confrères qui ont plaidé contre lui ou avec lui pendant le demi-siècle et plus de sa brillante carrière professionnelle, sont d'avis j'en suis sûr, qu'il avait toutes les qualités indispensables pour être grand avocat: intégrité intellectuelle et morale scrupuleusement franche, connaissance profonde des codes et des textes, souvenir tenace des précédents généralement acceptés comme fixant leur interprétation, intuition délicate des proportions convenables, jugement sûr et rigoureusement logique, et faculté d'exposer avec clarté et simplicité les arguments même les plus subtils.

"Mais tous seront aussi d'avis qu'il y avait quelque chose qui le distinguait des autres grands juristes: c'était la rapidité extraordinaire et parfois déconcertante, à la fois pour le juge et l'adversaire, de sa pensée. Je n'ai connu personne, depuis au delà de quarante ans que je suis au Barreau, dont le cerveau fonctionnait aussi rapidement que celui d'Aimé Geoffrion. Je partage l'avis exprimé à son endroit par le "Journal" d'Ottawa de ce matin: "Le Barerau canadien ne verra pas son pareil de sitôt'."

Etatisation en Angleterre

Londres. — La Chambre des lords a voté, en troisième lecture, un projet de loi nationalisant le système mondial de communications Cable and Wireless Ltd., donnant ainsi au gouvernement 155,000 milles de câbles et 140 circuits sans fil. Le secrétaire aux Dominions, le vicomte Addison, en tant que porte-parolé du gouvernement, a dit qu'aucune déclaration ne peut être encore faite sur la future organisation de ce système.

Opposition de la Russie au ravitaillement

Dans une conférence de presse tenue à Rio de Janeiro, l'ancien président des Etats-Unis, Herbert Hoover, rentré récemment d'une tournée de secours aux populations affamées de l'Europe, a déclaré que la politique du parti communiste dans tous les pays qu'il avait visités était d'entraver la distribution des envois de vivres, afin de maintenir un état de famine qui lui permettrait de pêcher en eau trouble. Dans les trente huit pays où il s'est rendu, a précisé l'ancien président, la Russie mettait des obstacles à ses efforts pour ravitailler les affamés.

La politique internationale

L'incinération des chefs nazis soulève de justes protestations

Par Maurice Dagenais
de la British United Press

Un chapitre extrêmement pénible de la seconde guerre mondiale vient de se terminer, d'une manière également pénible, avec l'exécution des anciens chefs de l'Allemagne nazie.

Au mépris de la dignité de la personne humaine, on a incinéré les cadavres des onze condamnés à mort et l'on a dispersé les cendres aux quatre vents, probablement au-dessus de la mer. Au nombre des condamnés on compte cinq catholiques, c'est-à-dire cinq personnes dont la religion, soucieuse du respect de la personne, interdit l'incinération. En dépit de ce facteur de grande portée morale, on a procédé à l'incinération des cadavres. L'Osservatore Romano, organe du Vatican, a protesté immédiatement: L'Eglise ne peut pas approuver l'incinération des cadavres.

Le procès de Nuremberg lui-même était un précédent qu'il est difficile de juger et que l'histoire éclairera avec plus de sagesse sans doute qu'il est maintenant possible de le faire à la suite d'un conflit qui a déclenché des haines terribles. Certains condamnent le jugement parce qu'il refléterait un esprit de vengeance qui pourrait se tourner contre les chefs d'Etat alliés s'ils venaient à perdre une guerre. D'autres voient là un geste qui pourrait faire réfléchir des chefs militaires avant de déclancher une autre guerre.

Le jugement définitif sur ce procès n'est pas encore porté et il est loin de l'être.

Il n'en est pas de même, sans doute, de l'exécution.

L'incinération des chefs nazis crée un précédent sur la reconnaissance de la personne humaine. On vient de sanctionner ainsi officiellement un procédé que l'Eglise catholique interdit. On a invoqué pour ce faire qu'il fallait empêcher toute possibilité d'exhumation des cadavres. A cela l'organe du Vatican riposte qu'il eut été possible d'atteindre ce but tout en ne rejettant pas l'attitude de l'Eglise à ce sujet. Le journal religieux fait remarquer notamment que les cadavres auraient pu être jetés à la mer et qu'alors on n'aurait pas pu les repérer.

Pendant que se terminait ce chapitre de la guerre, le monde continuait à chercher sa voie vers une paix durable, une paix dans le domaine politique et social.

Le régime des tutelles

L'Assemblée générale des Nations unies, convoquée de nouveau à New-York, a un programme très vaste à remplir. Si elle atteint son but, elle aura fait un grand progrès vers la réorganisation politique d'une partie importante de l'univers.

L'un des principaux problèmes à l'étude, en effet, l'établissement d'un organisme pour prendre charge des nations en tutelle. Ce régime de tutelle doit remplacer celui des mandats établi par la Société des Nations après la première guerre mondiale. C'est le seul organisme des Nations unies qui ne soit pas encore en opération.

Le régime des tutelles différera considérablement des anciens mandats en ce sens qu'au lieu de confier des pays au mandat d'une puissance, les Nations unies, comme corps politique, prendra la direction de ces contrées.

C'est un pas vers l'affranchissement des colonies. En effet, on a donné à entendre que l'organisme des tutelles devra viser à libérer entièrement les pays qui seront confiés à sa direction.

Certaines puissances ont offert de faire passer une partie de leurs colonies sous la régie de l'organisme des tutelles, mais actuellement il reste encore plusieurs colonies, et très importantes, sous la domination d'une puissance étrangère. Il est possible qu'éventuellement l'organisme des tutelles donnera l'indépendance à ces colonies et alors on aura fait un grand pas pour établir une paix durable.

En effet, c'est la politique impérialiste des grandes puissances qui a presque toujours engendré les guerres et c'est encore cette même politique qui oppose actuellement les grandes puissanecs alliées au lendemain même d'une guerre mondiale où l'on pouvait retrouver l'impérialisme à la base du conflit.

Réunion des quatre

Pendant la tenue de l'Assemblée générale des Nations unies, les ministres des quatre grandes puissances se réuniront également à New-York pour compléter le travail de la conférence de la paix et ratifier les traités de paix, préparés par les 21 pays qui ont pris une part active à la guerre, pour les anciens satellites de l'Allemagn.e

Le travail à compléter est abondant et l'on doit discuter chacun des traités de paix.

On se rappelle toutes les controverses acrimonieuses qui ont eu lieu sur chacune des clauses du traité de paix. La Yougoslavie s'est même retirée de la conférence en protestant, à la fin, qu'elle ne signerait pas le traité de paix de l'Italie. De son côté, Molotov a averti sur un ton amer qu'il chercherait à faire reviser tous les traités de paix au conseil des Quatre.

Les réunions de ce conseil à New-York, qui débuteront le 4 novembre, promettent donc d'être orageuses.

Les observateurs politiques soulignent que même si la Yougoslavie ne signe pas le traité de paix italien ce dernier pourra entrer en vigueur si les quatre grandes puissances le ratifient. Néanmoins, on peut prévoir que la Russie livrera une lutte acharnée à ce traité, car la Yougoslavie n'est qu'un satellite de Moscou. Le maréchal Tito suit la politique soviétique fidèlement et il a d'ailleurs reçu son éducation politique du centre communiste même de Russie.

Si la Russie ratifie le traité de paix italien, ce dernier entrera en vigueur, mais il restera quand même une source de mécontentement profond et ce sera une paix fragile que le temps pourra consolider ou détruire.

Un nettoyage nécessaire

London, Ont. — S. Exc. Mgr John-C. Cody, évêque coadjuteur du diocèse de London, a demandé la formation d'une ligue de "décence" qui ferait disparaitre des étalages des marchands de livres ce qu'il a appelé les "poubelles" et les prélat parlait à l'"Adult Forum", au centre de culture catholique. Il a déclaré tre de culture catholique. Il a déclaré qu'il y a longtemps qu'on aurait dû faire un nettoyage des livres tout comme on en fait pour les cinémas.

Excommunications à la suite du procès de Mgr Stepinac

Vatican. — Le Vatican a excommunié toutes les personnes qui ont participé, directement ou indirectement, à la poursuite en justice de Son Excellence Mgr Louis Stepinac, archevêque de Zagreb, qui a été condamné à 16 ans de travaux forcés. On l'accusait faussement d'avoir aidé les ennemis du maréchal Tito.



HON. H. R. RENAULT — W. D. CRAIG

Les marchands de l'Alberta vont célébrer leur 50ème anniversaire

Des questions de grande importance seront discutées aux assemblées générales des Détaillants albertains.

L'Honorable H.-R. Renault, président pour tout le Dominion de la "Retail Merchants Association of Canada, Inc.", de concert avec L. Beaudry, président du Comité provincial de Québec, et S.-A. Boswell, président du Comité provincial d'Ontario, seront les hôtes du Comité provincial d'Alberta; ils adresseront la parole devant des assemblées générales des marchands détaillants aux endroits et dates suivants: Hôtel Macdonald, Edmonton, lundi le 4 novembre; Hôtel Marquis, Lethbridge, le 5 novembre; Hôtel Palliser, Calgary, mercredi le 6 novembre.

Ces événements ont été préparés afin de célébrer dignement le 50ème anniversaire de l'Association; il est donc prévu que la participation des détaillants albertains à ces réunions va dépasser tous les records dans l'histoire de l'Association en cette province.

Afin de bien célébrer cet anniversaire des banquets et des programmes récréatifs sont en voie de préparation. Les conférenciers d'honneur seront: l'hon. C.-E. Manning, premier ministre de l'Alberta, ainsi que l'hon. C.-E. Gerhardt, ministre du Commerce et de l'Industrie.

M. W.-D. Craig, de Olds, président du Comité provincial d'Alberta, présidera les assemblées qui auront lieu en notre province pour célébrer ce 50ème anniversaire de notre Association.

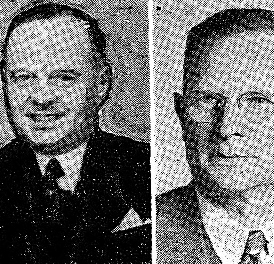
Les marchands en gros ainsi que les représentants des manufacturiers ont bien voulu coopérer avec l'Association afin de publier un Programme-Souvenir du Jubilé d'Or, et ils ont également été invités à assister à nos réunions d'affaires qui commenceront dans chaque ville at 2 h. 30 de l'après-midi.

M. Walter Campbell, Regional Supply officer, représentera M. J.-. Thomson, Distributive Trades Administrator, W.P.T.B., et soumettra, au nom de M. Thomson, une réponse officielle au mémoire qui fut présenté par notre délégation spéciale à M. Thomson à Edmonton, le vendredi 4 octobre dernier.

Voilà une occasion unique pour tous les marchands détaillants de l'Alberta désireux d'obtenir des informations sur la politique future de l'Association, ainsi que de la politique du Comité des Prix et du Commerce en temps de guerre en ce qui concerne les contrôles de prix, etc., etc.

Tous les détaillants, qu'ils soient membres ou non de l'Association, ainsi que leur épouse sont cordialement invités.





L. BEAUDRY — S. A. BOSWELL

La cause canadienne-française est une à travers tout le pays

Allocution prononcée à Radio-Boniface, à l'occasion du passage de la délégation du Bon Parler français, juillet 1946, par l'abbé Jules Bernard Gingras, D.Ph., D. Pd., aumônier général. ....

Chers compatriotes,

Nous vous apportons le salut de vos frères de l'Est, et en particulier celui des 25,000 membres de la société du Bon Parler français. Nous venons à vous le coeur rempli, non seulement d'affection, mais d'admiration sincère pour vos oeuvres, pour l'enthousiasme qui les anime. A travers les circonstances les plus difficiles, souvent les plus tragiques, vous avez été les témoins du fait français dans l'Ouest, et vous l'avez été jusqu'au sacrifice. La langue que vos fils parlent encore, les clochers qui jalonnent la route que vous avez ouverte, les institutions que vous avez fondeés, les hommes que vous avez formés, en sont le monument et la preuve irréfutable.

Et c'est devant ce monument que nous sommes venus nous arrêter et vous serrer la main. . .

C'est une immense joie que de retrouver, à des milliers de milles du Saint-Laurent, le visage du Canada français, de se retrouver ressemblant et joyeux, malgré l'ambiance, malgré ce monde anglo-saxon qui vous enserre de toutes parts.

C'est surtout une source d'espérance. En regardant mûrir le blé de vos champs et engranger les moissons, nous pensons malgré nous à d'autres blés et à d'autres moissons. Et voici ce qu'au fond de nos coeurs, nous disons à votre adresse.

Compatriotes du Manitoba, **la Providence** vous a choisis pour être à l'avant-garde du catholicisme et de l'âme française dans leur marche vers l'Ouest. **Troupe d'élite** par conséquent. Héritiers à la fois et du péril et de l'honneur, vous les avez acceptés tous les deux. A la suite de vos chefs, de ceux qui portent la croix, l'épée ou la toge, de ceux qui manient la plume ou la charrue, vous avez accepté le risque et la gloire de passer en avant et, grâce à vous, notre civilisation, avec tout ce qu'elle comporte, un crédo, une langue, une culture, un panache, est bel et bien établie, implantée pour jamais. Ce labeur de vos mains et de votre pensée, le grand amour que vous y avez mis les a voués à l'immortalité. Et en tout cela, vous avez travaillé pour nous en travaillant pour vous. Nous ne l'oublions pas.

Nous aussi évidemment, nous venons vers vous pour témoigner; témoigner que la race française est toujours vivante dans la citadelle imprenable du vieux Québec; témoigner de sa vitalité et de ses espoirs, témoigner de son amour fraternel pour toutes les âmes françaises des prairies, témoigner de son désir enfin de collaborer à leur survivance. Et nous pensons que ce témoignage est pour vous un réconfort.

Peut-être. à certains moments, vous êtes-vous cru vous-mêmes oubliés de vos frères de l'Est. Après tant d'autres preuves, notre bref passage témoigne qu'il n'en est rien. Nous repartons plus forts, enrichis par des contacts nouveaux et le partage de nombreux espoirs. Une bonne partie de la terre manitobaine vous appartenait déjà par droit de labeur. Avec Radio Saint-Boniface, vous avez conquis les airs. Une voix française retentira dorénavant jusque dans l'intimité des foyers fidèles, tous les jours. Laissez-moi vous dire combien nous avons été heureux de collaborer à une telle réalisation. Et quand il faudra de nouveaux instruments de diffusion et d'influence, revenez vers nous. Vous n'en repartirez pas les mains vides. Car il vous reste à continuer. Nous vous le souhaitons du fond du coeur, nous souvenant que la cause française en Amérique est une, qu'elle requiert l'apport de tous, qu'elle ne sera définitivement gagnée que le jour où toutes les bonnes volontés seront unies dans un gigantesque effort et une inlassable patience d'un océan à l'autre, où se tend maintenant, grâce à vous, la chaine de notre survivance.

Condamnation pour espionnage

Ottawa. — Harold-Samuel Gerson, géologue âgé de 41 ans, a été envoyé au pénitencier de Kingston pour cinq ans, après qu'un jury du comté de Carleton l'eut déclaré coupable d'avoir conspiré pour transmettre des renseignements confidentiels à la Russie soviétique, alors qu'il était au service du gouvernement canadien.

C'est le cinquième accusé à être condamné depuis que le gouvernement fédéral annonça, le 15 février dernier, qu'on conduisait une enquête sur les activités d'un réseau d'espionage russe. Son avocat, Me A.-W. Beament, d'Ottawa, en a appelé du verdict.

Toronto. — Les trois juges de la Cour d'Appel d'Ontario ont rejeté à l'unanimité l'appel de Mazerall contre sa condamnation par le juge J.-C. McRuer, à Ottawa, le 22 mai dernier. L'ingénieur de 31 ans de Fredericton, N.-B., purge une sentence de quatre ans au pénitencier.

Montréal. — L'appel du chef communiste, Fred Rose, pour faire annuler sa sentence, a été présenté en Cour d'Appel, ici. On sait que Rose a été condamné à six ans de pénitencier pour avoir été trouvé coupable de conspiration pour procurer des informations secrètes à la Russie soviétiqu.e.

Igor Gouzenko

Ottawa. — Igor Gouzenko, le principal témoin de la Couronne dans les procès pour espionange, a déclaré qu'il avait abandonné le régime soviétique mais que, malgré cela, il demeurait très attaché à sa terre natale.

"La Russie a existé un millier d'années avant l'avènement de ce régime, a-t-il dit, et elle existera un millier d'années après sa disparition".

Un service extérieur d'éducation sociale

Québec. — La Faculté des sciences sociales de l'université Laval, soucieuse de mettre à la portée du grand public l'enseignement qu'elle donne à ses élèves réguliers, a créé un Service extérieur d'éducation sociale. Le Service extérieur diffuse cet enseignement au moyen de publications, d'enquêtes, de cours du soir, de sessions intensives, d'une bibliothèque, etc. Le personnel de ce service est composé des professeurs de la Faculté des Sciences sociales et de conférenciers choisis à l'extérieur pour leur compétence et leur expérience. L'ouverture de ces cours aura lieu le 6 novembre prochain.

Au cours de la présente année universitaire plus de 125 étudiants et étudiantes se livreront à l'étude de la sociologie, de l'économie, des relations industrielles, du service social, et à la pratique des recherches sociales. Cette année, le Service extérieur a mis à son programme, en plus de ceux qui se donnent à l'Ecole des parents, une nouvelle série de cours ayant pour thème général "Problèmes actuels, solutions chrétiennes".